

LE MAG'

LES MATHES

LA PALMYRE

I DOSSIER - ÉOLIEN EN MER



JUIN 2022 #69



LE MAG'

SOMMAIRE



04 RÉTRO COMMUNE

Retour sur les évènements.

14 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

16 ACTU COMMUNE

Conseils municipaux, Budget, nouveaux aménagements.

28 ACTU PRÉVENTION

Défibrillateurs, prévention incendie.

29 ACTU LITTORAL

Signalétique des plages, surveillance

30 ACTU ÉCONOMIQUE

Nouveaux commerces aux Mathes



32 LE DOSSIER

Lancé le 30 septembre dernier, le débat public « Projet éolien en mer en Sud-Atlantique » vient de se terminer. L'occasion pour nous de rappeler que le Conseil Municipal y est fortement opposé.

38 ACTU TERRITOIRE

Conseillers numériques, Office de Tourisme.

40 ACTU ASSOCIATIONS

Retrouvez toute l'actualité des associations de la commune.

51 ACTU CULTURE

53 VIE SCOLAIRE

54 À VOTRE SERVICE !



LES MATHES - LA PALMYRE 10 rue de La Sablière, 17570 Les Mathes - Tél : 05 46 22 48 72 - Adresse mail : info@lesmatheslapalmyre.fr
Bulletin municipal d'informations trimestriel n°69 - Juin 2022

Directrice de la publication : Marie Bascle - Maire / Responsable de la Rédaction : Christelle Corneleau

Commission de rédaction : Marie Bascle, Jean-Pierre Caron, Jean-Claude Pillet, Bernard Largeteau, Lucile Picon, Céline Augustin

Conception graphique :  MEDIAPLOTE - Mise en page et rédaction : Mairie des Mathes

Crédits Photos : Thierry Avan, Associations, Mairie Les Mathes - La Palmyre, CARA - Impression : Atlantique Offset



ÉDITO

Avec l'arrivée de l'été et des sourires retrouvés , je vous souhaite des jours meilleurs dans un monde un peu fou.

En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. La situation en Ukraine, nous a soudain replongés dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale, des sacrifices humains et économiques consentis par nos aînés.

Nos premières pensées vont vers le peuple Ukrainien, la Municipalité et ses habitants se sont mobilisés et nous avons fait preuve d'un grand élan de solidarité. Je tiens à vous remercier pour votre action de par vos divers dons.

La guerre en Ukraine ne doit pas, par ailleurs, nous faire oublier la crise sanitaire. Nous devons rester vigilants .

Mais restons positifs !

L'été approche, nous allons retrouver plusieurs moments de convivialité perdus, nos vendredis gourmands entre autre, enfin le plaisir de se revoir. Un beau programme des festivités 2022 se prépare avec de belles manifestations organisées, par nos associations et notre service événementiel.

Les investissements engagés depuis plusieurs années montrent que nous sommes dans la continuité de l'action municipale qui doit perdurer en 2022. Le respect de nos engagements, la préservation de notre cadre de vie et environnemental, la consolidation du lien social, le renforcement de la démocratie locale seront encore à l'ordre du jour. Un accent tout particulier sera mis sur la communication et les actions participatives, pour lesquelles nous encourageons votre contribution.



BRAVO !

Je ne saurais malheureusement terminer cet éditto sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus, quelque fois extérieur à notre village.

Ainsi, les dépôts sauvages de déchets, la dégradation de mobilier urbain, la vitesse excessive ou encore le stationnement anarchique sur l'espace public sont de plus en plus fréquents.

Nous devons tous être acteurs de notre bien vivre ensemble et porter le slogan : HALTE AUX INCIVILITÉS.

J'ai demandé à la police municipale et à la Gendarmerie de porter une attention particulière à ces incivilités et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

Ceci dit soyons optimiste , et donnons l'exemple....

Je tiens à remercier tous les services municipaux pour leur action au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions, sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets et les différentes tâches journalières qui incombent à une municipalité pour le bon fonctionnement d'une collectivité. Merci également aux élus pour leur implication dans la gestion communale.

Je vous souhaite un bel été,. que vous soyez administré de notre commune, visiteur, simple curieux ou futur habitant.

Dans l'attente de se retrouver pour partager ces moments agréables,apprécions le bonheur de vivre ensemble à Les Mathes - La Palmyre !

Avec mon fidèle dévouement.

Marie Bascle, Maire

RETRO 04 COMMUNE

Retour en images sur les évènements

Après une saison 2020 tronquée par la crise sanitaire, 2021 devait être celle du renouveau et du retour du public sur des évènements.

Si les mesures gouvernementales prises en plein cœur de l'été, ont certainement mis un frein à l'engouement, la quasi totalité de la programmation a pu se dérouler avec un retour progressif à la normalité.

Habitants et estivants ont ainsi profité d'une multitude d'évènements, avec des nouveautés attendues en 2022.

Revivez, en images, ces temps forts.



SÉANCE "HORS LES MURS"

Le festival de la Fiction de La Rochelle s'est offert, en partenariat avec le Département de Charente-Maritime, une séance «hors les murs» au CinéMathes. Au programme la diffusion en avant-première du film «Le Furet» en présence de l'équipe du film.



MARCHÉ D'HALLOWEEN

La foule malgré la pluie.

C'est sous une météo capricieuse que les Mathérons et les habitants des alentours ont pu renouer avec notre réputé Marché d'Halloween le 29 octobre dernier. Malgré la pluie et la fraîcheur, plusieurs centaines de personnes ont profité d'une matinée « effrayante » dans le centre-bourg des Mathes...



CARNAVAL

C'est sous un beau soleil de février que le parvis de l'EML a accueilli le Carnaval placé cette année sous le thème du vent.



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, en commémoration de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, c'est sous un soleil radieux que les habitants de la Commune, les Élus, les Associations et les Enfants de l'École des Mathes ont rendu un vibrant hommage aux hommes et femmes morts pour la France.





OCTOBRE ROSE : la commune s'est mobilisée

Le temps d'un week-end, la Municipalité a mobilisé la population afin de soutenir la campagne de dépistage du cancer du sein, plus communément appelé « Octobre Rose ». Logo aux couleurs de la cause, créations des enfants sur le temps périscolaire, one-woman show et marche solidaire ont permis de récolter 2 800 euros de dons.

Le temps d'un week-end, la commune s'est parée de rose afin de soutenir, à sa manière, l'opération « Octobre Rose » et plus particulièrement l'Association « Vivre Comme Avant ». Grâce à la mobilisation de près de 400 personnes du 8 au 10 octobre, ce sont 2 800 euros qui ont été récoltés.

Portée par l'objectif « *d'offrir aux femmes soignées pour un cancer du sein un accompagnement et un soutien individuel par des femmes bénévoles qui ont, elles aussi vécu cette maladie* », cette association est présente dans 70 hôpitaux et cliniques. Grâce à une centaine de bénévoles, elle va à la rencontre, chaque année de 10 000 femmes touchées par la maladie.

One-woman show et paysage remarquable au programme

Pour l'occasion, la Municipalité avait décidé de miser sur deux valeurs sûres, le rire avec la venue d'une humoriste en pleine ascension originaire de Charente-Maritime, Vanessa Kayo, et son patrimoine naturel remarquable, la Baie de Bonne Anse.

Un combo gagnant puisque 230 personnes ont assisté au one-woman show « Feignasse Hyperactive »



le vendredi 8 octobre, abondant la cagnotte de plus de 1 100 euros tandis que 150 personnes se sont mobilisées le dimanche 10 pour participer à la Marche Solidaire, permettant de récolter 1 400 euros.

Enfin et parce que l'implication de nos associations est toujours remarquable dans notre commune, la section Ensemble & Solidaires des Mathes, dirigée par Anne-Marie Spitéri et partenaire de ce week-end a complété cette somme avec un chèque de 300 euros pour porter la cagnotte finale à 2 800 euros.

Cette somme a été remise à l'Association en la personne de sa présidente, Annie Brousse.

La commune réitérera en 2022 avec Oum Pa Pa, un spectacle musical porté par un quator féminin mélangeant musique classique et humour.

RAID AVENTURE LA PALMYRE #12 : Sous le soleil évidemment...

C'est sous un soleil digne d'un été indien que les 320 coureurs du 12^e Raid Aventure La Palmyre se sont élancés, Samedi 16 Octobre, à l'assaut des deux parcours imaginés par les équipes de la Base Nautique et de la Mairie.

Le temps d'une journée, La Palmyre s'est transformée en un immense terrain de jeu pour les adeptes de Raid et les amateurs. Depuis la Base Nautique et le cadre enchanteur de la Baie de Bonne Anse et jusqu'en plein coeur de la forêt de la Coubre, les 160 équipes participantes ont, cette année encore, su dépasser leur limite pour affronter la Soft (26 kilomètres) et l'Ultime (50 kilomètres), les deux parcours de cette édition.

Défis ludiques et résilience...

Non contents de surprendre avec cette nouvelle formule, sans orientation, les organisateurs avaient disséminé sur le parcours des « Défis sportifs » afin de tester l'engagement des coureurs...

Porter son coéquipier ou sa coéquipière, remplir un verre grâce à une éponge d'eau de mer (et pas son t-shirt comme certaines équipes ont pu le tenter), voici quelques exemples des épreuves relevées par les coureurs.



Parmi les participants, saluons la prestation exceptionnelle de courage et de résilience de l'équipe féminine Tic & Toc, arrivée dernière du parcours Ultime en 5h28min quand beaucoup d'autres auraient abandonné...

L'édition 2022 aura lieu le 15 octobre. Cette année, les équipes partiront à la poursuite des blockhaus !





NOËL AUX MATHES : « Quand la commune brille de mille feux »

Malgré une météo exécration, l'inauguration des illuminations et des décorations de Noël dans le Centre-Bourg des Mathes a bien eu lieu, le 3 décembre, et fut l'occasion d'un événement unique qui en appelle d'autres dans les années à venir... Une soirée magique en plein cœur de notre commune et plus de 200 personnes présentes pour profiter de notre Noël aux Mathes. Gourmandises, animations, chants de Noël et même la présence du Père Noël. Le tout dans un décor ... enneigé !



UN CENTRE BOURG ENCHANTEUR

Au fil des années, les superlatifs vont manquer pour qualifier la qualité des illuminations et décors de Noël imaginés et réalisés par les services communaux.

À base, le plus souvent, de matériaux de récupération, les équipes techniques ont réalisé des prouesses pour émerveiller les plus petits comme les plus grands.

Les visiteurs sont venus nombreux et quelquefois de loin pour admirer la mise en lumière du centre bourg des Mathes. Une fierté pour la municipalité !



« LES MATHES EN SCÈNES » de retour à l'EML

6 dates ont composé la saison culturelle 2021-2022 des Mathes en Scènes : un one woman show, de la musique, du théâtre... autant de plaisirs qui ont attiré plus de 1 000 personnes à l'Espace Multi-loisirs tout au long de cette programmation.



DJANGO BLACK BAND



TRIBUTE TO THE KING



CHOEUR GOSPEL DE LA ROCHELLE



L'AVARE

SAISON CULTURELLE 2022-2023

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer quelques dates de la programmation à venir pour la prochaine saison des Mathes en Scènes :

Vendredi 23 septembre :
Tribute Véronique Sanson.

Vendredi 7 octobre :
Oum Pa Pa, quator féminin mélangeant musique classique et humour.

Vendredi 4 novembre :
Sous le poids des plumes, spectacle hip hop de la Compagnie Pyramid.



PHILOMÈNE

LEG'S PLAY

Les 19 et 20 février derniers, l'exposition Leg's Play a repris ses quartiers d'hiver à l'Espace Multi-Loisirs le temps d'un week-end. Les dioramas composés à base de Playmobil ou de Légo ont une nouvelle fois émerveillé petits et grands venus en nombre admirer le travail de ces passionnés.



FÊTES DE PÂQUES



Après 3 années d'absence, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques était de retour à La Palmyre le 18 avril dernier. L'événement était attendu puisque ce ne sont pas moins de 1000 personnes qui se sont empressées à la Pinède le 18 avril dernier. Petits et grands étaient au rendez-vous et ont pu profiter des animations mises en place : tours de poneys, biathlon, structure gonflable et jeux en bois géants.



CYCLO SOUND PARADE

Une petite centaine de cyclistes lumineux et fluorescents ont déambulé durant quelques 7 km entre Les Mathes et La Palmyre au son de DJ WONDJA.

L'arrivée de l'orage a écourté la parade mais n'a pas entaché la bonne humeur des participants.



Rendez-vous est pris avec le beau temps pour une prochaine édition le 3 septembre.

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

La journée est désormais particulièrement attendue par les socio-professionnels de la commune désireux de recruter leur personnel, gage d'une saison réussie.

Les candidats n'ont pas manqué à l'appel non plus et ce sont environ 200 personnes qui sont venues à la rencontre des employeurs.

Particularité de ce forum, les postes à pourvoir sont exclusivement basés sur le territoire communal et pour autant, ce n'était pas moins de 600 emplois qui s'offraient aux saisonniers.

Autant dire qu'aux Mathes, il ne faut pas hésiter à venir dénicher son job d'été dès le mois de février !



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI 1945

C'est sous un ciel magnifiquement bleu que se sont déroulées les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945.

Un premier rendez-vous était fixé au monument aux morts de La Palmyre et un second sur le parvis de l'église aux Mathes.

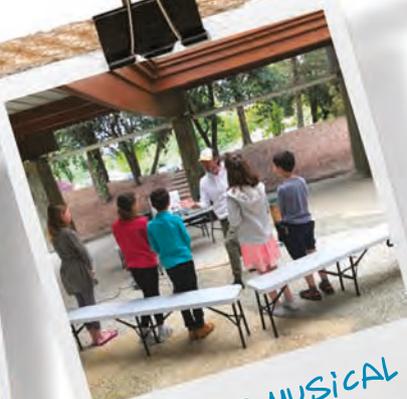
Un hommage rendu aux combattants qui ont donné leur vie pour la France, un devoir de mémoire pour que nos enfants n'oublient pas.



DRÔLES'FEST, festival jeune public



CLOWND



ATELIER MUSICAL

Nouveauté 2022, le premier festival jeune public, qui s'est tenu du 27 au 29 avril a rassemblé un peu plus de 250 personnes.

Un festival pour rire et réfléchir autour de 4 spectacles vivants, 2 séances de cinéma et 1 atelier musical.

Le spectacle «On a volé le là» de la Cie Boitazik a clôturé ce festival en beauté, sous le rire des enfants.



LE CADEAU



MARRE MARRE MARRE



ON A VOLÉ LE LÀ

Rendez-vous en avril 2023 pour la 2ème édition !

PALM'FEST : une seconde édition attendue !

Møme, Synapson, Yuksek ou encore Macadam Crocodile ont enflammé la scène du Palm'Fest pendant deux jours...



Près de 5 000 personnes ont assisté à la première édition de ce Festival Électro - Hip-Hop, profitant d'un cadre unique et d'une programmation exceptionnelle... Rendez-vous en 2022 !

Malgré l'incertitude liée au contexte sanitaire, la première édition du Palm'Fest a rencontré son public. Portée par des « enfants du pays », le festival électro hip-hop de La Palmyre a ainsi attiré près de 5 000 personnes au Point Sublime durant deux jours de festivités dans une ambiance unique.

Grâce à une météo clémente, les festivaliers ont pu pleinement admirer la Baie de Bonne Anse tout en profitant d'une programmation musicale éclectique et saluée pour la foule...

Møme, Synapson, ASM - A State of Mind ou encore la Fine Equipe ont fait danser la foule et ont, semble-t-il, apprécié leur passage dans notre belle commune.

Clôturé samedi soir par Yuksek, le festival rouvrira ses portes en 2022, une promesse de La Vague Positive, l'association en charge de son organisation.

Au-delà du succès même du Festival, c'est toute une station qui a pu profiter de la présence des festivaliers durant ce week-end et notamment les commerçants, et restaurateurs.

L'édition 2022 est programmée pour les 9 et 10 septembre prochains.

Toutes les informations : <http://palmfest.fr>



Photos © Claire Charlotte, Melvin Delants et Sergdady



LES GRANDS RDV DE L'ÉTÉ !



Musique

LES RENCONTRES ARTISTIQUES

Mardi 19 juillet - 11H

Ensemble symphonique junior de l'Académie Musicale de Royan.
Chapelle de La Palmyre.

UN VIOLON SUR LA VILLE : DUO AU ZOO

Lundi 25 juillet - 20H30

Dans le cadre atypique du Zoo de La Palmyre, le guitariste français Thibaut Garcia et la violoncelliste russe Anastasia Kobekina se produisent en duo, pour un moment de grâce suspendu au cœur d'un répertoire classique, coloré... sur fond sonore et scénique animalier. Réservation obligatoire ! - Accès par l'entrée principale du zoo après la fermeture du Parc, à partir de 20h30. Restauration rapide et boissons disponibles sur place.

Zoo de La Palmyre.

LES RÉVÉLATIONS MUSICALES

Lundi 18 juillet - 21H30, concert Apes O'Clock.

Jeudi 21 juillet - 21H30, concert de Solar Project.

Samedi 13 août - 21H30, concert de Dougy.

Scène de La Pinède, La Palmyre.

Dimanche 21 août - 20H45, concert d'Éméa.

Point Sublime, Port de La Palmyre.

Jeudi 04 août - 21H30, concert d'Albakaya.

Square de l'Océan, plage de La Palmyre.

Feux & pyrotechnie

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Vendredi 24 juin

21H30 Concert salsa de Melting Pot

22H30 Compagnie Elixir, spectacle "Bulle"

23H15 Feu de la Saint Jean

Plage de La Palmyre.

FEU D'ARTIFICE DES MATHES

Vendredi 15 juillet - DÈS 19H

Vendredis Gourmands.

Concert Rock'n'roll de Cactus Rider's. Restauration. Feu d'artifice.

Espace Multi-Loisirs, av. P. Sibard, Les Mathes, en plein air.

À LA CROISÉE DES PHARES

Dimanche 07 août - DÈS 21H30

Spectacle pyrotechnique son et lumière en live.

Labellisé Sites en Scène par le Département de la Charente-Maritime.

Port de La Palmyre.



Vendredis Gourmands

Du vendredi 08 juillet au vendredi 02 septembre - DÈS 19H

Restauration & animation musicale au centre-bourg des Mathes.

Marchés

LA PALMYRE

Mercredi & dimanche matin.

Nocturne le mercredi soir.

Centre ville - Avenue d'Aunis, La Palmyre.

LES MATHES

Tous les jours sauf mercredi & dimanche.

La Halle, centre-bourg, Les Mathes.



Sports

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE DE SAUVETAGE CÔTIER

Samedi 25 & dimanche 26 juin

Organisé par l'Association Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique.

Point Sublime, Port de La Palmyre.

LA PALMYRE SE JETTE À L'EAU !

Samedi 25 & dimanche 26 juin

Village Nautique : démos, animations, exposants, tremplin musical.

Port de La Palmyre.

EXTRÊME CORDOUAN

Samedi 09 juillet - 13H

Départs kayaks et pirogues.

Square de l'Océan, plage de La Palmyre.

COURSES HIPPIQUES

Dimanches 17, 24, 31 juillet et 07, 14, 21 août - 14H30

Mercredi 17 août - 14H30

Hippodrome Royan Atlantique, allée des Gannes, La Palmyre.

CONCOURS DE PÉTANQUE

Du samedi 25 juin au samedi 10 septembre - 14H30

Les jeudis et samedis. En doublette. 6€ / joueur.

Boulodrome de La Palmyre, infos 06 42 52 52 38.

SALSA & DANSES CUBAINES

Jeudi 18 août

Initiation aux danses cubaines avec Achile Dinga. Soirée & concert salsa.

Scène Square de l'Océan, La Palmyre.

Cinéma

CINÉMA EN PLEIN AIR

Lundi 11 juillet - 22h30, Les Temps modernes.

Lundi 1^{er} Août - 22h15, Ainbo, Princesse d'Amazonie.

Lundi 15 Août - 22h, Dirty Dancing.

Point Sublime, Port de La Palmyre.

CINÉMATHESES - CINÉMA MUNICIPAL

Voir programme sur la page FB "CinéMathes". 7€ plein tarif, 6€ tarif réduit & groupes, 4€ - 14 ans, carte 10 séances 50€.

Espace Multi-Loisirs, av. Pierre Sibard, Les Mathes.

Mais aussi...

PALMYRE US COLLECTION

Samedi 02 & dimanche 03 juillet

Reconstitution d'un camp militaire de la 2^{de} Guerre Mondiale.

Expo. de véhicules militaires et de voitures anciennes. Samedi matin : vide-greniers. Samedi à 21H : Bal Swing et Rock'n'roll - Restauration sur place.

Point Sublime, Port de La Palmyre. [consultez le programme du week-end]

JE PASSE AU VERT

Lundi 08 août - DE 9H30 À 17H30

Journée d'animation pour tous dès 12 ans autour de la sécurité routière.

Sensibilisation & découverte pratique sur piste.

Point Sublime, Port de La Palmyre.

LA PALMYRE SOUS LES ÉTOILES

Dimanche 14 août - DÈS 18H

Exposition sur le système solaire. Conte. Observation des étoiles.

Avec la participation de l'Association Les Céphéides.

Point Sublime, Port de La Palmyre.



Retrouvez l'intégralité du programme en scannant le QR code ci-contre. Sauf mention contraire, toutes les animations sont gratuites. Infos : Mairie Les Mathes, 05 46 22 48 72.



SÉANCE DU 26 JUILLET 2021

FINANCES

Autorisation de signer le marché relatif au parc impression attribué conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offre à : Lot 1 (4 copieurs) à Factoria GSO, Lot 2 à Factoria GSO, pour une durée de cinq années.

Subvention exceptionnelle, d'un montant de 3 680,00 €, à l'association « Base Nautique Les Mathes - La Palmyre » pour le paiement de la créance des mouillages des bateaux de l'école de voile au Syndicat Mixte Port Estuaire Royan Océan.

Fixation d'un prix de vente pour la cession de 9 stand-up paddles gonflables (10'6 x 32') au prix unitaire de 200 € TTC.

Approbation d'une convention intercommunale avec SOLURIS pour le recrutement et le déploiement de conseillers numériques visant à résorber la fracture numérique.

PERSONNEL

Conclusion de deux contrats d'apprentissage affectés au service des espaces verts.

Champ d'application des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) effectués par les agents des grades de catégorie C et B.

Création d'un emploi non permanent pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} août 2021.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021

FINANCES

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : Considérant la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la compensation de celle-ci pour les communes par le transfert de la part départementale de la TFPB à leur profit, attendu que jusqu'alors, il s'appliquait sur la Commune des Mathes une exonération totale de la part communale de la TFPB pendant 2 années pour les constructions nouvelles à usage d'habitation, considérant que maintenir l'exonération à 100 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties aurait ainsi un impact négatif sur le budget communal, celle-ci intégrant désormais une compensation de la taxe d'habitation alors que cette dernière n'était pas, jusqu'à présent, sujette à exonération, **le Conseil décide de limiter l'exonération de deux ans** de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, **à 40 % de la base imposable**, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

FINANCES

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Charente-Maritime pour l'acquisition d'un module de jeux au groupe scolaire au titre du fonds d'aide aux grosses réparations et constructions scolaires du 1^{er} degré à hauteur de 30 % du projet HT, soit 1 625.10 € sur une dépense de 5 417,00 € HT.

URBANISME

Approbation des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) de la commune de Les Mathes.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Cession du lot n°39, situé 10 rue des Tourterelles, cadastré AD 691, **d'une superficie de 816 m²**, du lotissement communal centre-bourg 2^{ème} tranche à la SCI HOUDOIRE FAMILY au prix de **155 040 €, soit 190 €/m²**.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2021

FINANCES

Autorisation de signer le marché de réaménagement de voirie Boulevard des Trémières, Place du Périgord, rue du Périgord et Avenue de l'Océan avec la société EUROVIA pour un montant de 490.489,50 € HT.

Subvention exceptionnelle à l'association Ensemble et Solidaires dans le cadre de l'organisation d'**Octobre Rose 2021**, pour un montant de **640 €**.

Autorisation permanente et générale de poursuites. Signature d'une convention avec le comptable public.

FINANCES

Avenant d'ordre au contrat d'assurance. Damage aux biens - Lot 1 (Groupama Atlantique). Réajustement du montant de la cotisation annuelle à compter du 1er janvier 2022. Nouveau montant : 9 208,89 € HT.

Convention pour la capture des animaux errants sur le territoire communal permettant de confier la capture et la prise en charge des animaux errants à un prestataire privé étant précisé que les frais de fourrière, de transport et de prise en charge sont à la charge des propriétaires identifiés des animaux capturés.

Approbation d'une convention pour assistance financière avec le Syndicat Départemental de la Voirie suite au contrôle fiscal exercé par la Direction Départementale des finances publiques (DDFIP) sur les exercices comptables 2016 et 2017 de ce dernier.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs pour les besoins des services administratifs à compter du 1er décembre 2021. Création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps complet.

Création de trois emplois non permanents pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, suite au non renouvellement de 2 agents contractuels et la demande de temps partiel d'un agent. Date d'effet : au plus tôt le 1er décembre 2021.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Modalités relatives à la résiliation de la convention conclue entre la Commune des Mathes et la SARL RESTAURANT APSARA située place de la Halle – local N°1. La Commune procède à l'acquisition des biens mobiliers pour un montant de 2.169,50 euros, la valeur d'acquisition de ces biens mobiliers étant égale à la valeur d'effacement de la dette. La convention conclue entre la Commune des Mathes et la SARL RESTAURANT APSARA, est ainsi résiliée ce jour selon l'accord amiable convenu entre les deux parties.

Cession amiable de la parcelle communale cadastrée section AY n° 133 (parking) sise lotissement « Les Trémières » à Monsieur BILLARD Fabrice et à Monsieur BILLARD Régis, pour un montant de 4 000 € nets de toutes taxes.

Acquisition amiable de la parcelle cadastrée B 5359 sise Piste DFCI Gérard Geay auprès de l'indivision GUERIN pour un montant de 100 €.

INTERCOMMUNALITÉ

Transfert de la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Approbation du rapport de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services de l'assainissement des eaux usées.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2021**FINANCES**

Autorisation de signer le marché pour le réaménagement et l'extension des locaux du stade municipal de football. Malgré deux consultations les lots 3, 7, 8 et 10 ont été déclarés infructueux faute de candidature. L'attribution des autres lots du marché est proposée comme suit pour un montant total de 125.970,21 € HT. Lot 1 (maçonnerie), EMC : 52.700,44 €, lot 2 (charpente), HAM : 7.866,42 €, Lot 4 (menuiseries extérieures) LABEL MENUISERIES : 21.769,41 €, Lot 5 (plaquisterie), ENTREPRISE DB : 14.458,01 €, Lot 6 (menuiseries intérieures), HAM : 21.369,53 €, Lot 9 (faïence), NEAU ET BELLUTEAU : 7.806,40 €. Madame le Maire est autorisée à poursuivre, en direct, les recherches et négociations avec les entreprises pour les lots infructueux et les attribuer selon les critères les plus avantageux pour la Collectivité.

Demande de subvention auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime au titre de la DETR 2022, auprès du Conseil Départemental de Charente-Maritime au titre de l'aide aux équipements sportifs, ainsi qu'auprès du district de la Charente-Maritime de football, à hauteur respectivement de 45 000,00 €, 45 000,00 € et 20.000,00 € sur un projet d'un montant de 180 000 € HT.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre du Fonds d'aide à la revitalisation des petites communes pour l'aménagement de voirie Boulevard des Trémières – Avenue de l'Océan (cheminement piétonnier, espaces verts et mobilier urbain), à hauteur de 25 000 € sur un projet d'un montant de 101.833,00 €.

FINANCES

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre du Fonds d'aide à la revitalisation des petites communes pour l'aménagement de voirie Rue du Périgord et Place du Périgord (Cheminement piétonnier, espaces verts et mobilier urbain) à hauteur de 19 193,75 € sur un projet d'un montant de 76.775,00 € HT.

Avenant N°1 pour la construction d'un préau au groupe scolaire au vu de l'augmentation des prix des matériaux (bois, acier) indispensables à la construction de la structure du préau, ainsi qu'aux travaux supplémentaires nécessitant un surplus de béton pour les besoins du terrassement, le tout engendrant un surcout de 9 040,72 € HT (montant initial du marché : 99.823,50 € HT).

Approbation d'une convention de financement partenarial avec la CARA pour l'accompagnement du dispositif de bac à marée dans la perspective d'un nettoyage raisonné des plages. Participation de la CARA : 100 € HT par bac et par saison.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

FINANCES

Travaux en régie - Année 2021 considérant que certains travaux ont été exécutés, en 2021, par le personnel communal dans le cadre des « travaux en régie », et que ces travaux ont contribué à la valorisation du patrimoine communal il convient donc de basculer leur charge financière de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Produits irrécouvrables - Créances éteintes suite à une procédure de surendettement. Considérant que le Trésor Public a justifié de ses investigations, le Conseil décide d'admettre les créances éteintes portées sur l'état dressé par Monsieur le Trésorier de Royan à hauteur de 87,40 €.

Intercommunalité. Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) : Convention de délégation d'une partie de la compétence GEPU.

SÉANCE DU 11 JANVIER 2022

URBANISME

la Commune se devant de prendre en considération le fait que son territoire est nécessairement concerné par l'érosion côtière et le potentiel recul du trait de côte qui peut en résulter, le Conseil émet un **avis favorable à l'inscription de la Commune de LES MATHES, sur la liste nationale des communes concernées par le recul du trait de côte**, dans le décret à paraître consécutivement à la loi « climat et résilience » du 22 août 2021.

FINANCES

Provisions pour créances douteuses pour 2021 : 6.106,30 €

Produits irrécouvrables : Admission en non-valeur, le Trésor Public ayant justifié de ses investigations : 1 494,95 €

Fixation du tarif des droits de place des marchés à compter du 1er janvier 2022. Tarifs inchangés pour les marchés des Mathes. Augmentation de 2% pour les abonnés de La Palmyre et d'environ 5% pour les passagers.

PERSONNEL

Adhésion au dispositif de signalisation AVDHAS (actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes), proposé par le CDG17.

VOIRIE

Dénomination de la voie du lotissement « Le Clos de la Sablière » : Rue du Bois Joli.

FINANCES

Terrasses commerciales. Les autorisations d'occuper une terrasse commerciales sont attribuées chaque année, pour la saison, à la demande du commerçant, cette demande devant être adressée en mairie au plus tard le 15 avril, avec un retour du dossier complet au plus tard le 31 mai . A compter du 1er janvier 2022, les tarifs des redevances des terrasses commerciales sont fixés comme suit :

- Terrasses couvertes, par m² : 50 €,
- Terrasses couvertes mais non fermées par m² : 31 €,
- Terrasses non couvertes, par m² : 28 €,
- Par dispositif publicitaire ou commercial non scellé au sol - forfait 1 m² : 28 €.

Les tarifs ci-dessus sont majorés pour tout dossier incomplet au 31 mai de chaque année et sont portés respectivement à 60 €, 37 €, 34 €, 34 €.

SÉANCE DU 25 JANVIER 2022

FINANCES

Autorisation de déclasser des documents du fonds de la médiathèque municipale, de les céder à titre gratuit à une association ou de les détruire.

PERSONNEL

Création d'un emploi non permanent pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un contrat de projet. Date d'effet : au plus tôt le 1^{er} avril 2022.

Présentation du Rapport Social Unique.

SÉANCE DU 15 MARS 2022

FINANCES

Vu le compte de gestion 2021 présenté par Monsieur le Receveur Municipal, le Conseil admet les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes, pendant la gestion de l'exercice 2021, **qui fait apparaître un excédent global de clôture s'élevant à 3 972 078,99 €** et constate que le compte de gestion de l'exercice 2021 est conforme au compte administratif 2021.

Compte Administratif 2021 - Résultat de l'exercice 2021 en fonctionnement : + 1 468 990,65 €, en investissement : - 469 683,59 €. Résultat de clôture 2021 en fonctionnement : + 4 104 831,45 €, en investissement : - 132 752,46 €.

Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2021. La section de fonctionnement au titre de l'année 2021 fait apparaître un excédent de clôture de **4 104 831,45 €**. Le Conseil décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, pour financer la section d'investissement pour un montant de **1 134 033,24 €**. L'excédent ainsi reporté de la section de fonctionnement au titre de l'année 2022 est de **2 970 798,21 €**.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au titre de l'année 2022 pour un montant de **32 000 €**.

Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé au titre de l'année 2022 (cf page 22).

Budget Primitif 2022 : pages 21 et suivantes.

Vote du produit et des taux des impositions directes locales au titre de l'année 2022 (cf page 22).

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Charente-Maritime au titre du fonds d'aide à l'équipement touristique **pour l'acquisition d'équipements ludiques et sportifs - Aires de plein air** à hauteur de 6 360,00 € sur un projet d'un montant de 21 201 €.

Demande de subvention auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental de la Charente Maritime dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière à hauteur de 50% des dépenses engagées qui se montent à 3276 € TTC.

Approbation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI).

Approbation d'une convention intercommunale avec SOLURIS pour le recrutement et le déploiement de conseillers numériques. Avenant n°1 ayant pour objet le recrutement d'un troisième conseiller numérique par Soluris. Le coût supplémentaire engendré par cet avenant, concernant la commune des Mathes, sera de 565,27 €.

PERSONNEL

Approbation d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime relative à son intervention en qualité d'intermédiaire entre la collectivité et la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire des fonds CNRACL, IRCANTEC et RAFP avec effet du 1^{er} avril 2022.

RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Modification des délibérations 2017_DEC_177 du 18 décembre 2017, n° 2021_JAN_010 du 26 janvier 2021.

Création d'emplois non permanents pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Création d'emplois non permanents pour les besoins des services municipaux dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Acquisition d'une partie d'une propriété sise 9 rue du Pied Martyr auprès de M. et Mme TEXIER pour un montant de **53 €**.

SÉANCE DU 15 MARS 2022

INTERCOMMUNALITÉ

Protocole d'accord relatif à l'accès à VIGIFONCIER dans le cadre de la convention cadre : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

MOTION

Projet parc éolien en mer Oléron. Le conseil municipal décide de voter CONTRE l'éolien en mer au large de l'île d'Oléron, CONTRE la destruction de nos paysages maritimes, CONTRE une économie industrielle invasive et subie, CONTRE la prédation de la biodiversité,

VŒUX

Vœux du Conseil Municipal : Consultation des communes par la CARA sur les projets structurants. Le conseil municipal souhaite que les projets d'une telle ampleur, qui impactent l'ensemble du territoire, fassent l'objet d'une consultation préalable des communes en sollicitant, le cas échéant, un avis motivé des conseils municipaux, la CARA ne s'exclut pas des débats publics concernant ces sujets et puisse peser de tout son poids sur les décisions concernant de tels projets, en formulant des avis clairs et motivés, chaque projet structurant qui impacte une commune fasse l'objet d'une consultation préalable de la commune concernée.

SOLIDARITÉ UKRAÏNE

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, la Municipalité des Mathes a décidé de rejoindre l'élan de solidarité nationale et d'assurer, un point de collecte des dons dans ses locaux.

Ce point s'est tenu dans la salle du conseil municipal à la Mairie et a été animé par des bénévoles.

Cette initiative, menée par la Protection Civile, en collaboration avec l'Association des Maires de France (AMF), avait pour but de collecter des produits de première nécessité ainsi que du matériel médical et logistique à destination des populations ukrainiennes.

Les nombreux dons déposés en Mairie ont été acheminés en Ukraine dans la semaine du 23 mars.



Une fois de plus, les élus et Madame Le Maire tiennent à remercier la population pour la participation active à cet élan de générosité et de soutien.

LE BUDGET

L'élaboration et le vote du budget sont des actes importants dans la vie municipale et constituent le fruit d'un travail collectif. Ils traduisent également les principaux engagements des élus.

Ainsi notre budget traduit :

- Les attentes de la majorité des citoyens,
- Les choix du Conseil Municipal,
- La gestion sincère, transparente et rigoureuse des comptes publics.

Les attentes des citoyens telles que nous les percevons, appelle la nécessité :

1. De développer la solidarité envers les plus fragiles mais aussi entre les générations,
2. De maintenir les prélèvements à des niveaux acceptables compte tenu de toutes les charges qui pèsent sur l'ensemble de nos concitoyens,
3. De disposer des moyens suffisants pour maintenir l'existant et assurer le développement harmonieux de la commune et de ses infrastructures.

Élaboration du budget 2022

L'élaboration du budget a été construite à partir de la visite des travaux effectuée à l'automne dernier, des différentes conclusions issues des commissions des affaires courantes et des travaux et des besoins recensés auprès des différents services municipaux. Les décisions prises ont fait l'objet de nombreux échanges, au fil du temps afin de parvenir à un programme 2022 définitif et équilibré.

Les choix politiques qui s'imposent compte tenu du contexte local et national :

1. Maintenir stables les taux de fiscalité votés par le Conseil Municipal,
2. Maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement sans abandonner tout ce qui constitue l'ADN de notre Commune,
3. Investir dans les projets permettant de s'inscrire dans un développement raisonné de notre patrimoine commun.

La gestion sincère, transparente et rigoureuse des comptes publics impose :

1. De tenir le cap fixé depuis juin 2018 et 2020 en poursuivant la mise en place des procédures comptables permettant de rationaliser les choix budgétaires et financiers,
2. De rester vigilant sur les décisions prises et les engagements financiers qui en découlent,
3. De dresser un bilan régulier et un suivi permanent de nos financements et d'en rendre compte.

ETAT DE LA DETTE :

Au 1er janvier 2022 :

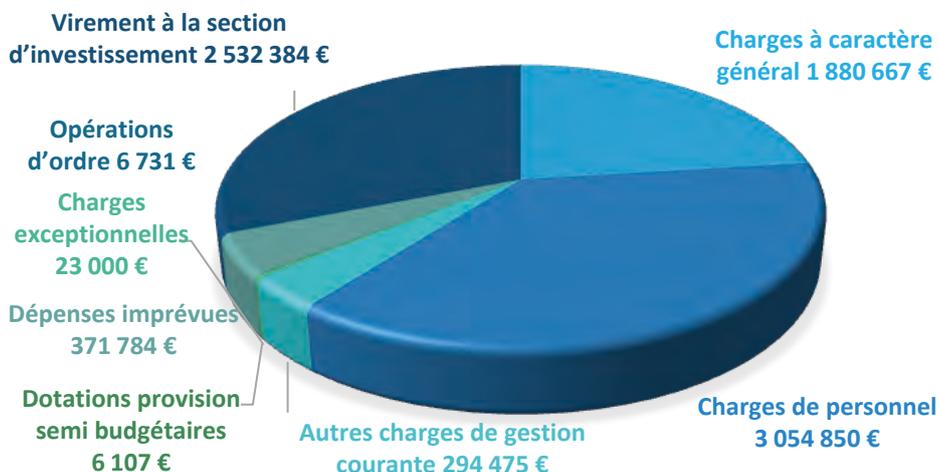
la dette de la Commune est nulle.

Le budget principal de la ville s'équilibre à 8 170 000 € en fonctionnement et à 5 221 111 € en investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Subventions accordées aux associations :

ORGANISMES	MONTANT
Football Club Seudre Océan	8 000,00 €
Ensemble et Solidaires	3 000,00 €
Comité de Jumelage	2 500,00 €
Coopérative de l'école	160,00 €
Coopérative de l'école – voyage scolaire	6 500,00 €
Les Arts des Mathes	400,00 €
Association des parents d'élèves	500,00 €
Association Communale de Chasse Agrée (ACCA)	2 000,00 €
Soutien scolaire mathéron	700,00 €
Band of Klicky (BOK)	500,00 €
Coup D'Pattes	500,00 €
S/total	24 760,00 €

ORGANISMES	MONTANT
Athlétisme Marennes Presqu'île d'Arvert	200,00 €
Judo Club la Tremblade	200,00 €
SNSM Royan Côte de Beauté	800,00 €
FNACA	100,00 €
Union National des Combattants	150,00 €
LEGSPLAY	3 300,00 €
S/ total	4 750,00 €
TOTAL	29 510,00 €

LA FISCALITÉ

Les taux restent inchangés pour 2022 par rapport à 2021. Les taux communaux sont stabilisés et n'ont pas augmenté depuis 2016.

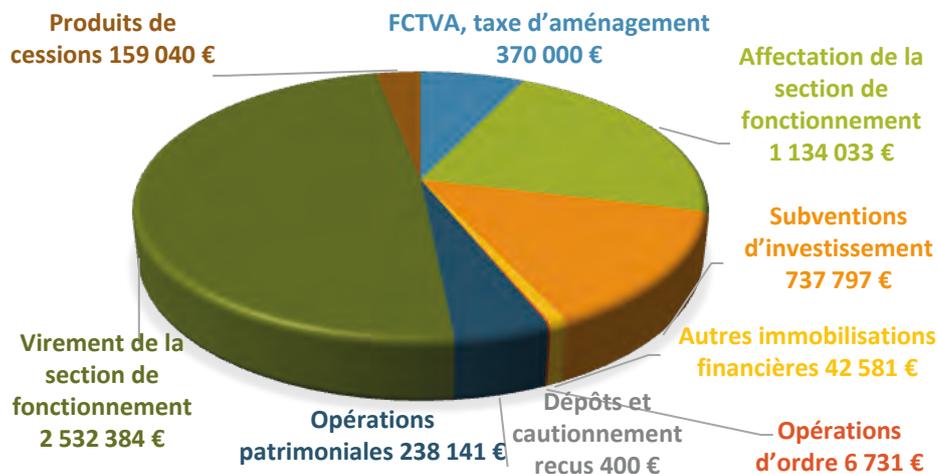
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BÂTIES	
- Taux communal 2022 : 12,50%	34 %
- Taux départemental : 21,50 %	
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	12,24 %

Vous l'avez sans doute remarqué, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties a disparu de vos avis d'imposition.

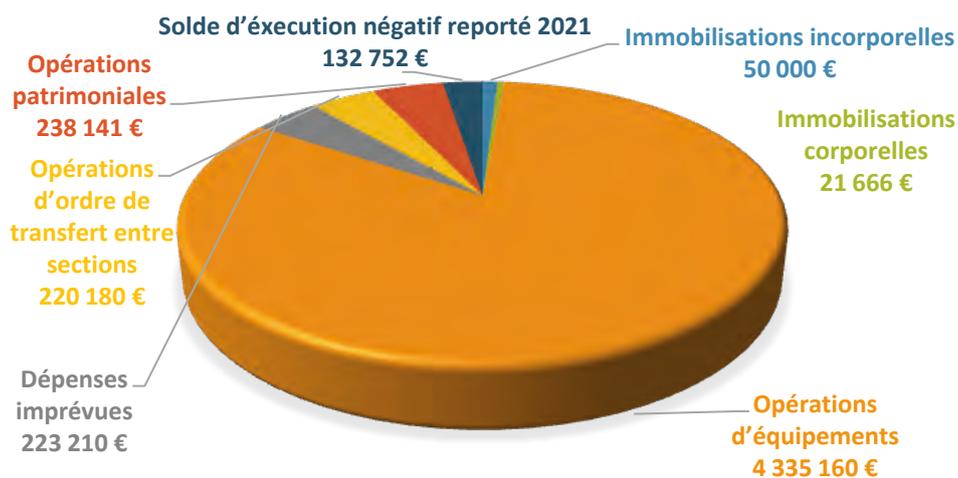
Celle-ci, en effet, est désormais attribuée aux communes en compensation de la perte d'une majeure partie de la taxe d'habitation dont la suppression totale sera effective en 2023.

De facto, la part communale, jusqu'ici fixée à 12,5 % s'est vue mécaniquement augmentée pour être portée à 34 % avec l'ajout de la part départementale, fixée en 2021 à 21,5 % (alors même que la commune a maintenu ses taux).

RECETTES D'INVESTISSEMENT



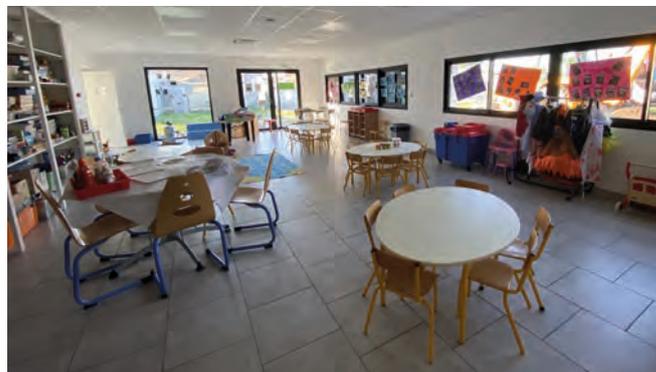
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les principaux investissements prévisionnels pour 2022 :

- Défense de côte,
- Voirie : Rue des Fauvettes, trottoirs Rue du Margarin, ZAC de Cordouan, Rue du Pied Martyr, avenue des Tadornes, Rue des Mésanges,
- Finalisation du programme d'aménagement de voirie dans le centre de la Palmyre,
- Étude en cours de la démarche ADS / GIP LITTORAL,
- Réseaux : Rue de la Solitude, Rue Monplaisir et la Vallade, mise à niveau des poteaux d'incendie,
- Eclairage public : 2^{ème} tranche ZAC de Cordouan et foyers vétustes,
- Bâtiments: Finalisation de l'aménagement intérieur des 2 cases de la halle, travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la mairie, étude pour la réhabilitation des ateliers municipaux, travaux d'isolation de l'EML, fermeture numérique des bâtiments, réhabilitation des vestiaires du stade de foot,
- Matériel : 2 camions «plateau», une tondeuse autoportée, deux véhicules (ateliers + mairie),
- Aménagements des aires de jeux (complément square de l'Océan et aménagement Lac des Eiders) et d'une piste de Pumptrack.

De nouveaux équipements pour l'École des Mathes



Depuis l'ouverture de la 6ème classe à l'école au vu de l'évolution des effectifs, une salle était partagée entre les cours et l'accueil périscolaire. Avec la construction de l'extension, les enfants bénéficient d'une nouvelle salle de garderie, spacieuse et indépendante de toute salle de classe. Autant dire qu'ils se sont très vite appropriés les lieux !

Par ailleurs, dans la cour, la construction d'un préau au style design et moderne leur apportera un confort supplémentaire, quelles que soient les conditions météorologiques.

Enfin, depuis leur nouveau phare, nos petits mathérons pourront observer l'étendue de gazon synthétique venu embellir la cour de récréation.



TRAVAUX

Un réaménagement d'envergure à La Palmyre

Profitant de la basse saison à La Palmyre, la Municipalité a lancé un important chantier en plein cœur de la station balnéaire.

Un an après l'Avenue d'Aunis, c'est le Boulevard des Trémières, le chemin et la Place du Périgord ainsi qu'une partie du Boulevard de l'Océan qui ont été réhabilités. Outre la réfection complète de la voirie, ces travaux visaient à rendre au piéton un espace de circulation plus confortable ainsi qu'un accès aux commerces plus accueillant.

Un chantier novateur

Outre le respect du tri des déchets lors des travaux, un procédé novateur mis en œuvre par l'entreprise Eurovia a notamment permis de réutiliser les matériaux détruits. C'est ainsi que deux tiers de la pierre récupérée, concassée, ont été réinjectés sur le chantier.

Autre conséquence, ce sont 32 000 kilomètres de transport évités, ce qui a permis d'éviter le rejet de trois tonnes de dioxyde de carbone (CO2).



ZONE BLEUE

Afin de faciliter le stationnement au cœur de la station et d'éviter les véhicules "tampon", une zone bleue a été instaurée Boulevard des Trémières, Place du Périgord et Avenue de Royan devant l'Office de Tourisme. Période : du 1^{er} Avril au 30 octobre - Durée de stationnement autorisée : 1h

Aménagements aux abords du lac des Eiders



Les abords du lac des Eiders sont propices à la promenade et les enfants, tout particulièrement, ont plaisir à rendre visite aux canards. Partant de ce constat, une nouvelle aire de jeux à destination des plus petits a été mise en place.

Elle vient compléter la table de ping-pong déjà implantée ainsi que les terrains de basket et de pétanque qui ont bénéficié d'un rafraîchissement.

Cet aménagement représente un investissement de 21 000 € avec une participation du Conseil Départemental à hauteur de 6 000 €.



Rénovation et construction de vestiaires au Stade de football

Les locaux du stade de football municipal étaient vétustes et ne répondaient plus aux normes de sécurité, d'accessibilité et d'hygiène. La municipalité a souhaité ainsi procéder au réaménagement et à l'extension de ces locaux, afin de bénéficier de vestiaires, de sanitaires, d'espaces de stockage et d'un club house fonctionnels répondant aux différentes normes ainsi qu'aux règlements du district de Charente-Maritime de football. Les travaux sont en cours.

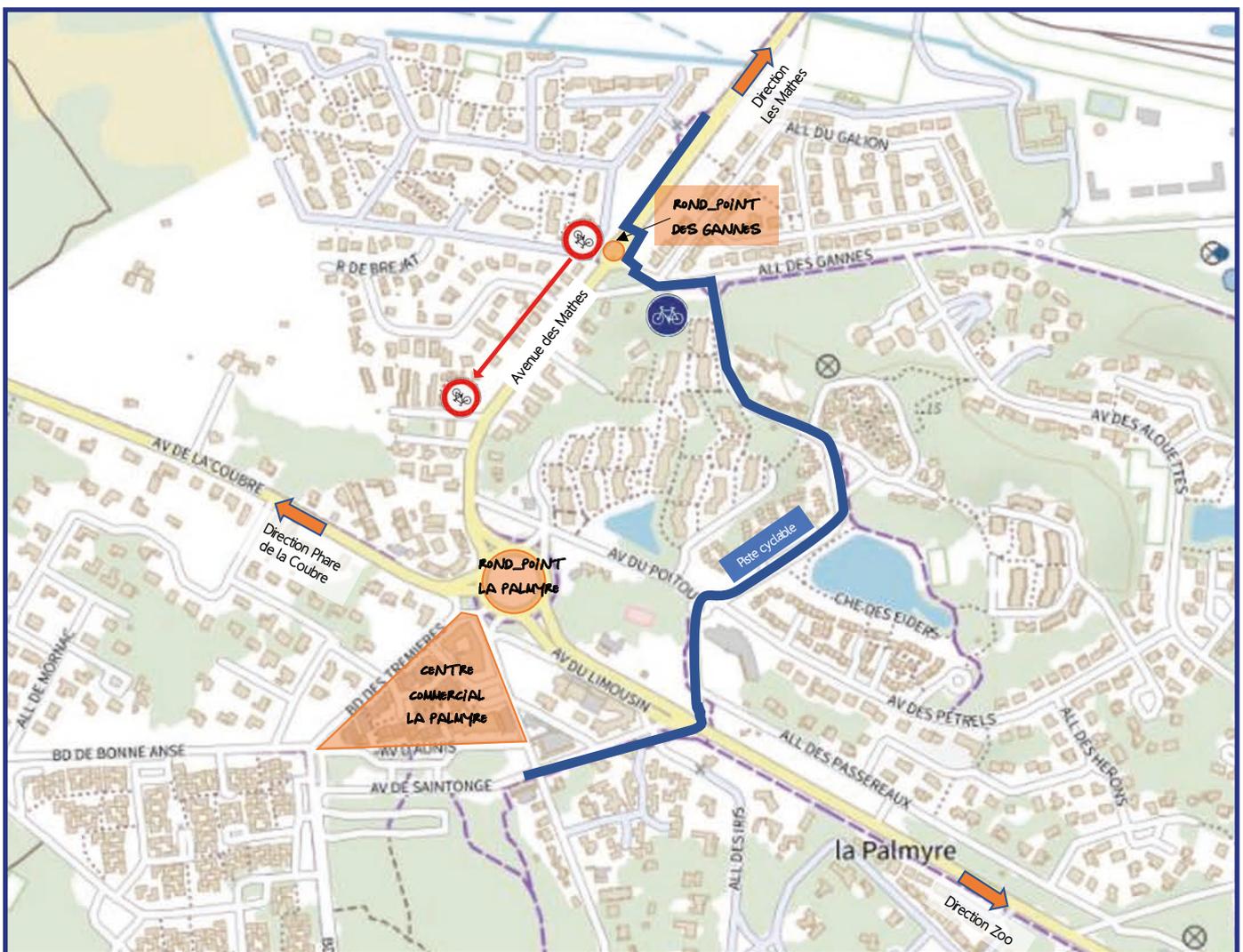


Plan du projet

Nouvel itinéraire cyclable à l'entrée de La Palmyre

Gérer l'afflux des cyclistes venant des Mathes à l'entrée de La Palmyre a toujours été un casse-tête pour la municipalité. L'avenue des Mathes étant relativement étroite entre le giratoire des Gannes et celui de La Palmyre, la cohabitation voiture / vélo est accidentogène. Si la largeur de trottoir permet un espace partagé piéton / vélo en direction des Mathes, ce n'est pas le cas pour entrer dans La Palmyre.

Un itinéraire sécurisé a donc été aménagé pour permettre aux cyclistes de rejoindre le cœur de la station dans les meilleures conditions. Pour cela, ceux-ci sont invités à traverser la chaussée avant le giratoire des Gannes pour emprunter ensuite la nouvelle voie cyclable avenue des Tadornes, puis l'avenue du Poitou et l'avenue d'Angoumois.



BALADES À VÉLO ROYAN ATLANTIQUE

Amateurs de balades à pied ou en vélo, nous vous invitons à découvrir au plus vite l'application Loopi ! Vous y retrouverez l'offre officielle de parcours balisés et entretenus sur le territoire Royan Atlantique.

- Guidage et géolocalisation sur le parcours,
- Points d'arrêt restauration et/ou d'hébergement.



DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES

La commune est équipée de Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E.). L'occasion, pour chacun d'entre nous, de sauver des vies avec des gestes simples.

Ces appareils sont simples d'utilisation et sans danger, et permettent aux habitants de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant le SAMU ou les sapeurs-pompiers.

Où trouver des défibrillateurs cardiaques automatiques ?

Les défibrillateurs, accessibles en permanence à tout citoyen en cas de besoin, sont positionnés en extérieur dans un boîtier de protection, aux endroits suivants :

- en façade de la ludothèque, place de la Halle,
- en façade de la pharmacie à La Palmyre, coté Boulevard des Trémières.

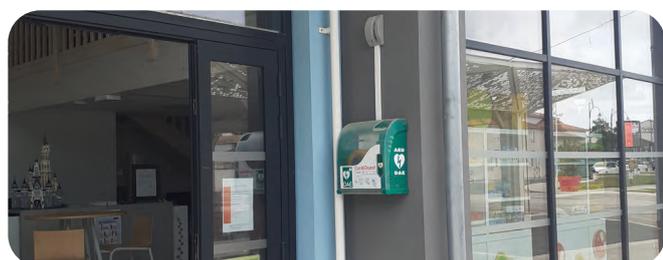
D'autres bâtiments publics sont également équipés d'un DAE (accessibles seulement aux heures d'ouverture) : Mairie, Ecole, Espace Multi-Loisirs, Stade de foot.

Un défibrillateur est également mis à la disposition de la Police municipale.

Que faire si vous êtes témoin d'un malaise cardiaque?

CHAQUE MINUTE COMPTE !

1. Appelez les secours en composant le 15 ou 18. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
2. Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible un défibrillateur.
3. Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil. C'est simple et facile!
4. Attendez près de la victime l'arrivée des secours.



PRÉVENTION INCENDIE

Feux de forêt : préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

La moitié des feux de forêt est due à une imprudence et peut être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection.

Voici les bons comportements à adopter pour prévenir les feux de forêt et de végétation :

- ne pas faire de barbecue aux abords ou dans les zones de nature ;
- ne pas jeter de mégots par terre ou par la fenêtre d'un véhicule ;
- ne pas stocker de combustibles près des habitations ;
- ne pas faire de travaux sources d'étincelles en cas de sécheresse, de forte chaleur ou de vent fort, à proximité de végétaux ;
- respecter les consignes de sécurité et les interdictions d'accès aux espaces forestiers.

FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

- Ni feu ni barbecue aux abords des forêts
- Pas de cigarette ni de mégot jeté au sol ou par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie
- Pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane...)
- Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision
- Je me mets à l'abri dans une habitation

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

Riverains, touristes, randonneurs : restez vigilants !

Et en cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Ensemble, adoptons les bons comportements afin d'éviter tout départ de feu.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LA SÉCURITÉ DES PLAGES

A partir de cette année, la signalétique utilisée sur les plages et les lieux de baignade ouverts gratuitement au public a changé. Dès cet été, de nouveaux drapeaux, panneaux et codes couleur seront sur les plages.

Cela a pour objectif de rendre uniforme la matérialisation des zones de baignade sur l'ensemble du territoire et qu'elle soit lisible par tous, notamment pour les touristes étrangers.

L'évolution la plus marquante concerne la délimitation de la zone de baignade. Les flammes bleues sont remplacées par des drapeaux rouge et jaune délimitant la zone de baignade.

La forme des drapeaux va aussi changer, passant du triangle au rectangle. Le drapeau vert indiquera toujours une « baignade surveillée sans danger apparent », l'orange sera lui remplacé par la couleur jaune pour signifier un « danger limité ou marqué » et le rouge restera le signe d'une « baignade interdite » .

	Avant	Niveau de risque	Signification	Après
REGLEMENTATION Décret n° 62-13		Faible	Baignade surveillée sans danger apparent	
		Marqué ou limité	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	
		Fort	Baignade interdite	
reviser			Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	
			Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflable)	
			Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées	
			Zone de pratique aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf)	
			Interdiction temporaire de baignade, hors zone surveillée – La signalétique est mise en place au niveau de la zone de danger (baïnes, zone de fond rocheuse, ...) et retirée une fois le danger écarté.	
			Obligation ou autorisation – exemple : Zone de pratique de la voile	
			Interdiction – exemple : « pêche ou canotage »	
			Avertissement – Exemple : compétition en cours	

SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE

Saison 2022

PLAGE DE LA PALMYRE – LE CLAPET & PLAGE DES PINS DE CORDOUAN

Du 18 juin au 28 août

De 11 heures à 19 heures

ACTU 30 ÉCONOMIQUE

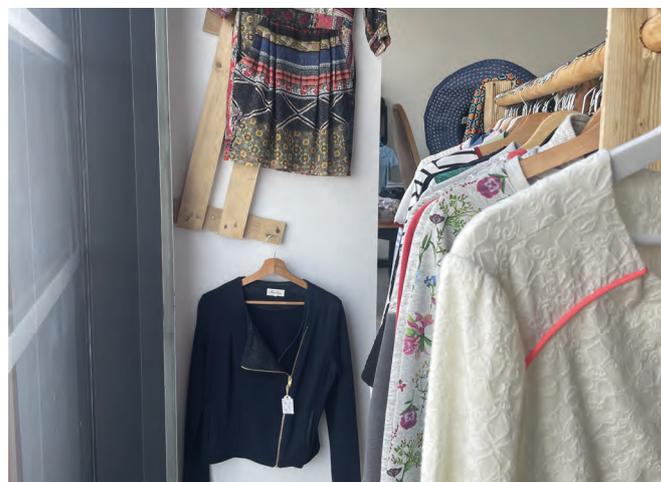
VENT DE DYNAMISME AUX MATHES

LA BOUTIQUE, le vide-dressing d'ici

La municipalité est très heureuse d'accueillir, dans l'une de ses cases commerciales situées Place de la Halle, « La Boutique » de Christèle.

Ouvert à l'arrivée des beaux jours, ce vide-dressing va combler votre envie de faire du tri.

Faire du shopping dans le centre des Mathes est désormais possible. C'est malin, et c'est dans le coin !



Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de ce nouveau commerce, que ce soit pour chiner les bonnes affaires ou pour déposer les tenues que vous avez tant aimées mais qu'aujourd'hui, pour mille raisons, vous ne pouvez plus porter... Une seconde vie les attend à la Boutique.



L'AUTHENTIQUE, un nouveau restaurant Place de la Halle

En février dernier, Monsieur Martin a ouvert les portes de son nouvel établissement : L'Authentique. Installé dans l'une des cases commerciales communales situées Place de la Halle, la municipalité se réjouit de l'arrivée de ce nouveau commerçant en centre bourg.



Désireux de se rapprocher de sa famille, Claude Martin s'est laissé tenter par le charme du centre bourg des Mathes.

Fort d'une expérience de 40 années en cuisine, il vous propose pizzas, burgers ou kebabs ainsi que des grillades.

Certaines spécialités sont agrémentées de foie gras ou encore de magret de canard, donnant une petite touche périgourdine à la carte.

Au menu donc, une restauration rapide de qualité, à déguster sur place, dans une ambiance chaleureuse, ou à emporter !

L'Authentique vous accueille 6 jours sur 7 (fermé le dimanche midi et le lundi toute la journée)



BAMBOO KITCHEN, la cuisine thaï qui toque à votre porte

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, c'est en février également que Bamboo Kitchen a vu le jour. Concept inédit aux Mathes, Nicolas et Ariane proposent la livraison à domicile de plats thaïlandais sur toute la Presqu'île d'Arvert.



Pad Thaï, Tom Kha, Laab Moo... autant de recettes à découvrir chaque soir du lundi au samedi.

Et cerise sur le Poke Bowl, des nouveautés sont proposées chaque semaine !

Pour ne rien manquer, il suffit de suivre leur page Facebook : Bamboo Kitchen.



LE DOSSIER

UN PROJET DE PARC ÉOLIEN OFFSHORE AU LARGE DE NOS CÔTES

Annoncé depuis plusieurs années, le projet de construction d'un parc éolien en mer, au large de l'île d'Oléron et de nos côtes, s'est accéléré ces derniers mois. Un grand débat public a ainsi été mené depuis Septembre dernier.

La France s'est donnée un objectif ambitieux : porter la part des énergies renouvelables à 33% de la consommation finale brute d'énergie en 2030. Pour le secteur de l'électricité, l'objectif est de porter la part de la production renouvelable à 40 % en 2030. C'est dans cette optique que le Gouvernement a fait du développement de l'éolien en mer, une priorité.

C'est dans ce cadre qu'a été adoptée la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE). Un texte important puisqu'il prévoit notamment l'attribution en 2021-2022, d'un parc éolien en mer posé d'une puissance comprise entre 500 MégaWatt et 1 GigaWatt sur la façade Sud-Atlantique.

Un parc éolien pour 1,2 million d'habitants !

La puissance envisagée correspond à la capacité installée de production électrique qu'un ou plusieurs parcs peuvent atteindre dans une même zone en mer. Celle du projet reste encore à définir mais serait tout de même comprise dans les valeurs citées ci-dessus et pourrait même atteindre 2 GigaWatt en cas de deuxième parc dans la zone.

Résultat : l'électricité produite couvrirait plus de deux fois la consommation domestique de la Charente-Maritime et de ses 600 000 habitants.

Le parc serait ainsi composé, dans un premier temps, de 35 à 70 éoliennes d'une hauteur de 260 m sur une surface de 60 à 180 km².

L'État propose de situer le projet dans une zone étendue à 743 km² située au large de l'île d'Oléron et envisage même la possibilité « de sortir de ce cadre pour étendre les recherches tout le long de la Charente-Maritime ».

Quant au coût d'une telle opération, l'État avance un montant « de 1,4 et 2,2 milliards d'euros, hors raccordement, sur tout le cycle de vie (y compris le démantèlement). Ces chiffres ne sont, à l'heure actuelle, qu'une simple projection, réalisée à partir des coûts de construction des « sept premiers projets de parcs éoliens en mer français de 500MW ».

Les contours du débat public

Comme vous avez pu le comprendre, le débat public intervient plusieurs mois, voire années, en amont du déploiement du parc éolien et alors même que ses caractéristiques et sa localisation ne sont pas clairement définies. En effet, c'est « à ce moment précis que les questions, avis et propositions du public sont les plus à même de nourrir le projet », explique-t-on sur le site du Débat Public.

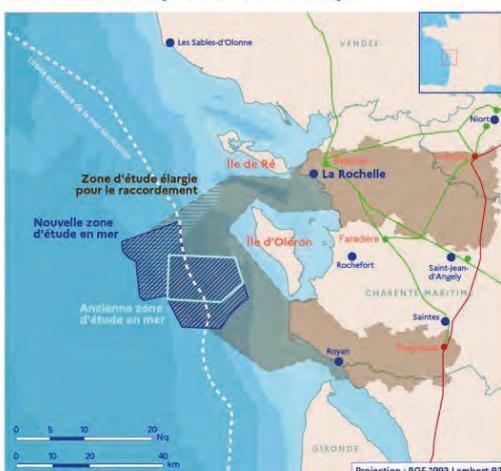
Les principales questions posées sont donc :

- Quelle devrait être la puissance du premier parc éolien posé, dans une fourchette comprise entre 0,5 et 1 GW ? Quelle serait la zone préférentielle pour construire ce parc au sein de la zone d'étude présentée au débat ? Au sein de la zone d'étude pour le raccordement, quel serait le corridor préférentiel associé pour le raccordement maritime et terrestre au réseau de transport d'électricité ?
- Pourrait-on réaliser un deuxième parc éolien posé d'une puissance pouvant aller jusqu'à 1 GW ? À l'intérieur ou en limite extérieure proche de la zone d'étude pour le premier parc, quelle serait la zone préférentielle pour construire ce deuxième parc éolien posé, dont le raccordement pourrait être mutualisé avec le premier ?

À ces deux premières questions, la Commission particulière, nommée pour l'occasion et présidée par Francis Beaucire, a décidé d'en ajouter deux autres :

- Si le projet ne peut ou ne doit pas se faire dans la zone proposée par les porteurs des projets, quelles sont les alternatives hors de cette zone dans l'Atlantique-Sud, quels critères prioriser et à quelles conditions ?
- Si le projet ne doit pas se faire en Atlantique-Sud, quelles alternatives proposer concernant les objectifs de l'État vis à vis du mix énergétique français et des besoins énergétiques futurs de la région ?

Présentation de la zone du débat du projet éolien en mer sur la façade Sud-Atlantique



Un débat « tendu » à l'Espace Multi-loisirs

Bien décidée à porter la voix municipale mais également à relayer celle des habitants de la commune et des alentours, la Municipalité a organisé, le Vendredi 15 Octobre à l'Espace Multi-Loisirs une soirée débat. L'occasion pour les participants de découvrir ou redécouvrir des extraits du documentaire « Océans 3, la voix des invisibles - Une drôle de guerre », réalisé par Mathilde Jounot et d'interroger le secrétaire général de la Commission du Débat Public.



Ce «débat», souhaité par notre Municipalité a permis aux Mathérons et habitants de la Presqu'île d'exprimer leurs craintes et appréhensions face au projet.

Les questions, posées lors de cette soirée ont été envoyées à la Commission du Débat Public :

- Quelles seront les conséquences de ce projet sur l'érosion marine ? Sur la biodiversité ? Sur les couloirs de migration des oiseaux ?
- Les études à venir prendront-elles en compte la sismicité de la zone implantation ?
- Quelles études spécifiques à ce projet ont été menées jusqu'ici ?
- Où vont passer les câbles reliant les éoliennes au réseau terrestre ?
- Comment la zone du projet a-t-elle été choisie ?

Ceci n'est qu'une sélection des 50 questions posées à l'occasion de cette soirée et auxquelles la Municipalité espère recueillir des réponses.

Les actions récentes de la municipalité

- **Novembre 2021** : Dépôts des questions formulées par la commune de Les Mathes – La Palmyre dans le cadre du Grand Débat Public
- **12 Janvier 2022** : Réunion avec l'Association des Propriétaires de La Palmyre
- **14 Février 2022** : Préparation de la manifestation publique avec le Collectif NEMO
- **17 Février 2022** : Diffusion d'un communiqué de Presse relatif à la « Mobilisation contre le projet d'éoliennes offshore » le dimanche 20 février 2022.
- **21 Février 2022** : Dépôt du Cahier d'Acteur déposé par la commune de Les Mathes – La Palmyre dans le cadre du Grand Débat Public
- **20 et 23 Février 2022** : Manifestation publique sur plage des Pins de Cordouan à La Palmyre
- **15 Mars 2022** : Dépôt d'une motion du Conseil Municipal de la commune de Les Mathes – La Palmyre contre l'implantation du Parc Éolien Offshore
- **11 Mai 2022** : Participation à la visioconférence organisée par la CNDP afin de présenter le bilan du débat



Les attentes et recommandations de la commission particulière du débat public

Extrait du rapport aux maîtres d'ouvrage établi par le Président de la commission particulière du débat public (Document présenté le 11 mai 2022)

Dans le courant du débat public, plusieurs sujets qui ont émergé des réunions locales ont été poursuivis dans le cadre d'une série de réunions thématiques.

Pourtant, plusieurs questions n'ont pas trouvé toutes les réponses attendues, ou des réponses imprécises ou incomplètes, et demeurent en fin de débat.

Dans la perspective de la concertation post-débat qui va s'ensuivre, il importe que la maîtrise d'ouvrage apporte des informations, ou dire, pour certaines questions, qu'elles sont encore débattues au sein des services de l'État. Naturellement, ces questions, parfois des alertes, ces recommandations n'appellent de réponses que dans l'hypothèse où la maîtrise d'ouvrage poursuivra le projet.

L'éloignement comme préalable

Aucun consentement, même sous de sévères conditions touchant l'environnement et la pêche, n'est envisageable dans la zone d'étude initiale de 300 km², voire dans la zone élargie, et inenvisageable dans la zone du Parc Naturel Marin.

Aux yeux des participants qui ont apporté leur contribution à la conception et à l'évaluation des scénarios, il apparaît inconcevable, après cinq mois d'un débat dans lequel ils se sont profondément investis, que la zone d'étude pour l'implantation d'éoliennes se situe au moins au-dessous d'une trentaine de kilomètres du littoral d'Oléron, notamment au regard de l'extrême richesse des biotopes en zone littorale (Puffin des Baléares, etc.), et du paysage.

Sans compter l'opposition résolue et jamais démentie à tout parc qui s'est largement exprimée.

Ce que semble avoir admis l'État puisqu'il reconnaît dans le communiqué de presse des ministres du 3 décembre 2021 : « la nouvelle zone proposée ouvre des perspectives d'éloignement de l'île d'Oléron, (...) en pouvant aller jusqu'à plus de 30 km des côtes ».

La commission recommande que la zone d'étude qui sera soumise aux candidats soit suffisamment grande, et étendue plus au large. Ceci pour ne pas compromettre la prise en considération des évolutions technologiques, notamment le posé grande profondeur ou le flottant, mais aussi afin de ménager des marges de manœuvre à la conception de parcs et de leurs raccordements.

Éviter les zones écologiquement les plus sensibles

Les multiples contraintes qui pèsent sur l'espace maritime, tous motifs confondus, excluent ou du moins rendent difficilement acceptable de nombreuses zones. Les zones d'exclusion motivées par la défense (DGA, corridor de défense, etc.) soustraient des zones de moindre impact environnemental probable en dehors de la zone préférentielle.

La commission, relayant certaines observations formulées par des publics de façon interrogative, demande à l'Etat de se prononcer sur l'intangibilité géographique de ces zones d'exclusion ou sur leur aptitude à pouvoir être adaptées à des projets éoliens.

La concertation post débat avant d'arbitrer

Comme évoqué dans la recommandation précédente, la commission alerte les maîtres d'ouvrage que l'implantation précise du parc éolien devra être concertée avec les publics au regard des études environnementales acquises et des nouvelles possibilités techniques offertes.

Cette recommandation s'applique aussi à la question des raccordements, tant sur la question de la mutualisation (option privilégiée par les publics, car moins contraignante pour l'environnement), que sur le choix de la variante nord ou sud.

En conséquence, la commission recommande que la concertation spécifique que RTE lancera selon sa propre procédure soit articulée dès son origine à la concertation post-débat.

Articuler le projet avec la future planification

La commission joint une réflexion relative aux temporalités du projet. Non sa temporalité propre, mais le parallèle et le probable.

Entrecroisement de deux calendriers : celui du projet, celui de la programmation de l'énergie qui va intervenir dans le temps même de la mise en œuvre du parc, de deux parcs possiblement, dans le temps aussi de la concertation post-débat.

D'où la question que la commission pose à la maîtrise d'ouvrage : comment l'État envisage-t-il la mise en cohérence entre ces deux processus et son éventuel impact sur le déjà vieux projet d'Oléron pouvant remettre en cause sa puissance, sa localisation, son raccordement ?

Lever des incertitudes sur l'avenir du développement éolien dans cette zone

La commission constate que les publics ont de fortes appréhensions quant à l'intensité du développement de l'éolien dans la zone d'étude soumise au débat. En effet, les publics pressentent que d'autres parcs éoliens seront développés dans cette zone, au-delà des deux projets susvisés. Ils se posent aussi la question de savoir si d'autres projets verront le jour dans les eaux territoriales sur cette façade maritime.

La commission recommande que l'État éclaire les publics sur le nombre de parcs ou la puissance maximale que la zone d'étude sera susceptible d'accueillir et sur ce qui est envisagé pour le déploiement de nouveaux projets dans les eaux territoriales de la façade Atlantique.

Pêcher dans les parcs ?

En dépit des assurances reçues dans ce débat comme dans de précédents débats, l'incertitude demeure. Les pêcheurs sont incrédules : ils ne croient pas à la possibilité de pêcher dans les parcs, au regard des règles de sécurité, des différentes pratiques de pêche et l'absence d'expériences considérées comme probantes à l'étranger.

La commission recommande que la pratique de la pêche et sa pérennisation soit une obligation du cahier des charges et que les autorités de l'État chargées de ces sujets prennent des engagements fermes.

Dans le cas contraire, il conviendra de préciser les obstacles qui s'opposent à de telles garanties.

ZEE et mer territoriale

Dans l'hypothèse où le parc éolien serait localisé au-delà de la limite de la mer territoriale, c'est-à-dire au-delà de 12 milles nautiques (22 km), se pose la question de la fiscalité qui sera appliquée en Zone Économique Exclusive.

Notamment, à quels usages sera destiné le produit de la taxe, à quel destinataire et selon quelles procédures ?

Une présentation comparative des dispositions qui s'appliquent à la mer territoriale et celles qui s'appliqueront en ZEE est rendue nécessaire, en raison du rôle que l'éolien flottant est probablement amené à jouer dans le futur.

ERC : la démarche est-elle pertinente pour le milieu marin ?

Au cours du débat public, la démarche Éviter, Réduire, Compenser a fait l'objet de plusieurs interventions et ses limites ont été dénoncées dans le cas du milieu marin, où ses principes d'action paraissent impossibles à mettre en œuvre aux yeux des associations environnementales, sauf à admettre qu'éviter revient à renoncer.

La commission estime que la démarche ERC appelle, notamment dans la perspective d'un éventuel programme de développement de l'éolien en mer, une réflexion sur son application aux problèmes particuliers qui se posent en mer, notamment à propos de la compensation. Elle recommande la création d'un groupe de travail réunissant scientifiques et parties prenantes pour développer une application spécifique aux projets en mer.

La commission demande que ce sujet puisse être intégré à la mission du conseil scientifique.

Loi ESSOC et études d'impact

Avec l'application des dispositions de la loi ESSOC, qui sollicite l'avis des publics en amont du choix de la localisation et des caractéristiques du projet et avant la désignation du lauréat de l'appel d'offres, on pouvait supposer que les publics n'estimeraient plus être placés devant le fait accompli et privés de la possibilité de modifier les projets en profondeur.

Ce point de vue a été battu en brèche durant ce débat public. Les participants et contributeurs des cahiers d'acteur ont fait état d'une situation « absurde », dans la mesure où les études d'impact spécifiques seront lancées après la décision de réaliser l'ouvrage et dans la mesure où l'étude bibliographique n'a pas été jugée suffisante pour juger les risques courus par l'environnement.

Pour lever les suspicions, la commission demande à l'État de prendre position sur les garanties pour que les autorisations environnementales puissent le cas échéant aboutir au réexamen de sa localisation. Il appartient également à la maîtrise d'ouvrage, à la suite de cette interrogation, de préciser à qui revient l'évaluation finale de l'opportunité environnementale de la zone d'implantation.

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE A JUSQU'AU 28 JUILLET 2022
POUR RENDRE SA DÉCISION ET DONNER SA RÉPONSE

Évaluation de l'indépendance industrielle de la production d'électricité

La nouvelle PPE et le débat de société qui entoure désormais la question du mix énergétique non plus seulement en termes techniques, mais étendue à la dépendance de filière française de production d'électricité, renforce la nécessité d'une présentation comparative des niveaux de dépendance et d'autonomie des différentes sources de production d'électricité, toutes sources confondues, c'est-à-dire nucléaire compris.

Quoique des données soient présentées dans le dossier du maître d'ouvrage, cette question, récurrente de débat en débat, réactivée par l'actualité, sera soulevée dans le cadre de la nouvelle PPE et de la concertation menée par l'État qui s'ensuivra.

Nul doute qu'elle animera en parallèle la future concertation post-débat public du projet d'Oléron.

En conséquence, la commission, à la suite des publics, est en attente d'une présentation comparée de l'état de l'indépendance industrielle de la production d'électricité.

Notation des critères dans le cahier des charges

Sollicités pour émettre des recommandations quant à la rédaction du cahier des charges, les publics ont fait valoir, comme dans de précédents débats publics, que la part accordée au prix de production de l'électricité occupait une place trop grande par rapport à d'autres considérations. Les mesures que les candidats pourraient proposer pour réduire les externalités négatives des projets sont considérées comme insuffisamment valorisées.

À ce titre, il serait opportun que soient exigés par le cahier des charges, des mesures en faveur de la protection de la faune, en particulier de l'avifaune.

La commission demande à la maîtrise d'ouvrage de préciser comment seront distribués les critères hors prix et ses marges de manœuvre, évoquées dans le courant du débat public, pour augmenter la place de l'environnement et des retombées économiques locales. Elle demande également que les publics soient informés de la façon dont ces mêmes demandes ont été prises en considération suite aux débats publics précédents.

Un « comité de gouvernance »

Dans l'hypothèse de la poursuite du projet et de son éventuel prolongement par un deuxième parc, les publics ont exprimé la demande d'en être informés certes, mais, plus profondément, d'être associés aux différentes phases du processus.

Outre la concertation post débat telle que légalement prévue, la commission recommande l'instauration d'un « comité de gouvernance de projet » articulé avec les instances existantes. Dans cette perspective, la commission demande que les publics soient informés de la façon dont cette demande d'association, récurrente de débat en débat, a été satisfaite dans les concertations de Normandie et de Bretagne-Sud.

LE CONSEIL MUNICIPAL TOUJOURS MOBILISÉ

Par délibérations du 15 Mars 2022

Le conseil municipal a décidé de voter :

- CONTRE** l'éolien en mer au large de l'île d'Oléron,
- CONTRE** la destruction de nos paysages maritimes,
- CONTRE** une économie industrielle invasive et subie,
- CONTRE** la prédation de la biodiversité.

Le conseil municipal a souhaité que :

Les projets d'une telle ampleur, qui impactent l'ensemble du territoire, fassent l'objet d'une consultation préalable des communes de la part de la CARA, en sollicitant, le cas échéant, un avis motivé des conseils municipaux,

La CARA ne s'exclut pas des débats publics concernant ces sujets et puisse peser de tout son poids sur les décisions concernant de tels projets, en formulant des avis clairs et motivés,

Chaque projet structurant qui impacte une commune fasse l'objet d'une consultation préalable de la commune concernée.

ACTU 16 TERRITOIRE

Les Conseillers Numériques « Coclic'O » sont arrivés

9 communes de la Presqu'île d'Arvert, associées au sein du groupement « Coclic'O », proposent depuis le 16 novembre 2021, en partenariat avec Soluris, un service gratuit d'accompagnement à l'usage des outils numériques. Trois conseillers, accueillent toute personne rencontrant une difficulté dans l'utilisation de son ordinateur, son téléphone ou sa tablette.

Les Conseillers Numériques France Services tiennent des permanences pour recevoir sur rendez-vous ou peuvent se rendre à domicile pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité. Ils pourront également organiser des ateliers, formations...

Les missions du Conseiller Numérique France Services :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone...)
- Naviguer sur internet en toute sécurité et en toute citoyenneté
- Effectuer ses démarches administratives
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels, communiquer avec ses proches
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager, sauvegarder) ses contenus numériques.
- Apprendre les bases du traitement de texte, du tableur...
- Être autonome dans ses usages du numérique



Dans notre commune,
votre conseiller vous accueille :

En Mairie, le MARDI
Sur rendez-vous.
05.46.22.48.72

L'OFFICE DE TOURISME de La Palmyre

Pour toujours vous accueillir dans les meilleures conditions, l'Office de Tourisme de La Palmyre a effectué quelques réaménagements intérieurs.

Que vous soyez, habitant, résident secondaire, touriste de passage, l'Office de Tourisme, c'est le lieu de prédilection pour obtenir les meilleures informations et découvrir notre territoire.

Vous pourrez également y dénicher des produits locaux et des souvenirs aux couleurs locales à rapporter dans vos bagages.



HORAIRES D'OUVERTURE

AVRIL MAI JUIN
SEPTEMBRE :
9h à 12h30 et 14h à 18h
7 jours/7

JUILLET AOUT :
9h à 19h
7 jours/7



LES VISITES GUIDÉES

D'avril à octobre, partez à la découverte de la Destination Royan Atlantique avec les passeurs d'histoire et laissez-vous conter la richesse de notre patrimoine. Pour cette nouvelle saison, près de 30 visites et balades commentées vous attendent réparties sur + de 400 dates !

À pied, à vélo ou costumés, les passeurs d'histoire vous emmènent aussi bien dans des lieux incontournables qu'hors des sentiers battus.



À découvrir sur la commune :

Balade découverte à vélo de Les Mathes La Palmyre

A vélo, entre plages, étang et forêt, découvrez l'autre visage de La Palmyre, commune des Mathes.

Derrière l'image de station balnéaire sommeille une toute autre histoire, l'histoire d'une terre en constante évolution et à l'écosystème fragile, d'une terre façonnée par l'Homme. D'une vie ancestrale tournée vers la mer à l'ambition de ceux qui en firent la station renommée d'aujourd'hui, découvrez l'insoupçonnable Palmyre.

Balade Découverte sensorielle de la biodiversité de la Baie de Bonne Anse et de sa forêt littorale

Rentrez au cœur d'un biotope fragile par une découverte sensorielle en famille. Grâce à l'observation sensible et ludique d'un environnement d'une biodiversité remarquable, vous découvrirez les secrets de la vie naturelle à protéger en Baie de Bonne Anse.

Tarif des visites : 7€

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

LE PASS VILLÉGIATURE

Destiné aux habitants, résidents secondaires et propriétaires de mobil-home du territoire, le Pass Villégiature valorise notre destination, offre des avantages, des réductions et des privilèges pour toute la famille à ses détenteurs.

Les avantages du Pass Villégiature

- Un Pass 100% liberté, gratuit et permanent.
- Un Pass valable pour toute la famille et toute l'année.
- Une application mobile gratuite à télécharger lors de l'inscription.
- Un catalogue des offres et avantages des prestataires participant à l'opération.
- Des informations pratiques et les actualités du territoire.
- Une vitrine des produits de la boutique de l'OTC.



ACTU 26

ASSOCIATIONS

FIGHTING CLUB ROYAN



Une nouvelle association s'est installée à l'occasion de la rentrée 2021.

Bien connue des amateurs de sports de combat du Pays Royannais, la section Muay Thaï (boxe thaïlandaise) du Fighting Club Royan a posé ses valises à l'Espace Multi-Loisirs et propose des cours **le lundi et le mercredi de 19h30 à 21h00.**

Forte de ses 30 adhérents pour sa première année, de tous niveaux, âgés de 13 à 58 ans, la convivialité, le respect, la sportivité et la bonne humeur continueront à s'ancrent dans la commune.

La section est encadrée par Monsieur Johan RIVIERE, enseignant diplômé d'état.

Sportivement.

Le président du Fighting-Club.
Vincent EROSTATE.



TENNIS CLUB LES MATHES

Le club vous accueille tout au long de l'année pour différentes pratiques.

Fort de ses 11 courts répartis sur trois structures, vous pouvez venir pratiquer au plus près de chez vous.

Vous pouvez bénéficier, sur le site des Dunes, à La Palmyre, d'un cadre agréable au cœur d'une pinède proche de la mer (allée des Dunes). D'un lieu calme et ensoleillé bordé d'un petit lac, où l'on peut écouter les cris des animaux du Zoo sur le site du Lac (à La Palmyre, avenue des Alouettes). Mais aussi d'un cadre magnifiquement arboré et relaxant sur le site de la Mairie, rue des Demoiselles aux Mathes.

Nous sommes là pour répondre aux besoins de votre pratique. Tennis en loisirs, enseignement en leçon individuelle, cours collectifs en stage enfant durant chaque vacances scolaires (hormis Noël), cours collectifs à l'année enfants et adultes (sous réserve d'une demande suffisante), et bien sûr les compétitions homologuées et les animations non homologuées pour compléter notre offre.

Nous serons ravis de vous accueillir sur nos différents sites tennistiques pour partager un moment d'échanges autour du sport et du tennis. Pour toutes questions et informations n'hésitez surtout pas à nous contacter.

Pour cela plusieurs solutions :

- par téléphone au 0612065134,
- par mail tclesmatheslapalmyre@gmail.com,
- sur notre site internet tennispalmyre.fr,
- sur notre page facebook tennis club les mathes la palmyre,
- sur google tennis club les mathes la palmyre.

Benoit sera heureux de vous répondre, vous renseigner ou vous conseiller.

A très bientôt.



BASE NAUTIQUE LA PALMYRE

Cette saison 2022 s'ouvre sous un ciel beaucoup plus « serein », et nous espérons laisser derrière nous toutes les « tracasseries » dues à la pandémie.

Une nouvelle organisation est en place avec l'arrivée de Carolane, plus spécialement chargée de la communication, de l'administratif et de l'accueil. Avec nos deux techniciens, Guillaume et Colin, ils forment l'ossature opérationnelle de notre association.

Cette saison, ils seront secondés par 5 moniteurs, 2 agents de location, et 1 personne supplémentaire à l'accueil, soit un « Staff » de 11 encadrants pour vous faire profiter de nos nombreuses activités nautiques.

Déjà les premières réservations sont très encourageantes, et la saison qui s'annonce nous laisse envisager une bonne fréquentation.

Mais les premiers à profiter du cadre majestueux de la Baie de Bonne Anse, furent encore les enfants des écoles primaires de l'agglomération, d'abord les enfants de la classe de CM1 de l'école des Mathes en activité voile, et les élèves de CE2 de huit classes des communes voisines en kayak. Tous ont profité de conditions très favorables pour découvrir les activités nautiques, au fil de l'eau.

Cette saison, l'activité de « Wind Foil » en cours particuliers ayant reçu un accueil très favorable en 2021, nous avons décidé de proposer des séances de « Wing Surf » (photo ci-dessous) pour permettre au plus grand nombre de s'initier à cette nouvelle activité, et de pouvoir progresser vers les supports à « Foil ».



Toutes nos prestations sont opérationnelles et vous pouvez dès maintenant réserver vos activités préférées, stages, séances découvertes, cours particuliers, locations en vous rendant sur notre site : www.basenautiquelapalmyre.com, ou à l'accueil de la Base Nautique, esplanade de Bonne Anse à La Palmyre.

D'ores et déjà, réservez votre week-end du 15 octobre 2022 pour le #13 Raid Aventure de La Palmyre, organisé en collaboration avec la commune, avec de nombreuses surprises...

Toute l'équipe de la Base Nautique de La Palmyre, vous souhaite une très bonne saison 2022.

Nos coordonnées :

Téléphone : 05 46 22 53 03

Mail : Contact@basenautiquelapalmyre.com





CLUBS DE FOOTBALL FC SO & PFC

Après des longs mois d'attente, d'incertitude et de silence, nous avons pu retrouver le chemin des stades pour cette saison 2021/2022 mais hélas pas sans condition. Cette reprise tant attendue a été possible par l'obligation du Pass sanitaire dès septembre pour l'ensemble des acteurs du football amateur : joueurs, dirigeants, encadrants, bénévoles et spectateurs. Nous pouvons aujourd'hui se réjouir d'avoir pu jouer toute l'année avec en plus un allègement des contraintes sanitaires au fil de la saison. Cependant, il faut quand même avouer, maintenant, que cette contrainte a parfois mis à mal l'organisation et la gestion de notre activité. La reprise ne s'est pas fait sans douleur avec des résultats au final pas toujours escomptés et des dirigeants découragés à bien des occasions car leurs charges se sont, encore une fois, alourdies...



Pour cette saison, le Football Club Seudre Océan comptait 4 équipes «séniors», une première pour notre club, évoluant en 2ème, 3ème et 4ème Division. Une équipe «vétérans» s'est constituée sur le tard et a rejoint le championnat en mars. Après une saison bien compliquée, nous retiendrons que le positif et qui, je tiens à préciser, est **une victoire collective de TOUS les joueurs du FC SO : LA MONTÉE DE L'ÉQUIPE 1 EN 1ère DIVISION !** Cette équipe de jeunes, que j'entraîne depuis le début, a connu les montées successives pour enfin atteindre notre objectif : la 1ère division, niveau jamais atteint jusque-là par notre club. Je tiens vraiment à remercier tout le monde, tous les acteurs (dirigeants bénévoles, encadrants et spectateurs) qui ont participé de près ou de loin à cette victoire. Je pense également à tous nos sponsors qui nous sont restés fidèles malgré l'interruption et à la municipalité pour leur confiance, leur soutien financier et les travaux réalisés.





ACTU ASSOCIATIONS

Pour le Presqu'île Football Club, club des jeunes de 5 à 12 ans, nous avons pu maintenir les entraînements tout au long de la saison 2020/2021 contrairement aux séniors, ce qui a permis de garder le lien entre les enfants et une activité physique bienvenue dans ce contexte compliqué.

Cette saison, avec la reprise des compétitions, le Pass sanitaire a été obligatoire pour les joueurs de 12 à 17 ans dès le 30 septembre à l'instar des séniors, les moins de 12 ans en ont été exemptés. Malgré quelques remous au niveau des parents devant posséder le Pass, nous avons gardé notre effectif de 80 enfants encore cette année. Les enfants ont été assidus, ont bien progressé dans l'ensemble des catégories et certaines équipes ont même connu de belles victoires...

Je tiens à remercier Gilles Lachenaud, responsable de l'école de football (de U6 à U11) pour l'ensemble de son travail, Romain et Jean d'avoir encadré l'équipe 1 des U11 et Karl pour les U13. Et un grand merci à notre sponsor « Les maisons ChantalB » et David Aubier pour nous avoir offert les maillots des U6, U7, U8 et U9.



Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de notre parcours parfois semé d'embûches mais il reste encore quelques âmes généreuses et fidèles, elles se reconnaîtront, qui m'aident au quotidien pour garder notre activité « en vie ».

Pour les nouvelles inscriptions :

FCSO : Thierry Molle : 06 21 16 28 63

PFC : Gilles Lachenaud : 06 48 81 41 82

Bonnes vacances.

Thierry Molle, Président du FCSO et PFC



SOCIÉTÉ DES COURSES ROYAN ATLANTIQUE

La saison des courses est bien lancée, l'hippodrome a ouvert ses portes le 3 avril, pour une saison de 13 réunions. Cette année nous avons amélioré l'accueil de notre public toujours plus nombreux, avec la réfection de notre tribune. Grâce à nos bénévoles celle-ci a été repeinte, afin de pouvoir y installer des sièges individuels pour améliorer le confort de tous.



Cette saison sera ponctuée par de nouvelles animations pour les enfants, taureau mécanique, venue de Passe Muraille de Fort Boyard (24 juillet, 14 août). Nous accueillerons également des courses de poneys, où les jeunes cavaliers en herbe se disputeront la victoire, le spectacle est garanti. Tout au long de la saison, un animateur du PMU sera présent afin d'expliquer les paris hippiques et conseiller les futurs parieurs. **Pour ceux qui souhaiteraient suivre les courses à distance, nous sommes maintenant diffusés en direct sur le site internet d'Equidia (regions.equidia.fr).**



Nous vous informons que notre prochain temps fort se déroulera le 17 juillet pour le « Trophée Vert », il s'agira de la 10ème étape de ce circuit national de trot sur herbe. En suivant, nous aurons, le 24 juillet, la Journée des enfants, où nous aurons de nombreuses animations, ainsi qu'un goûter géant. Les autres temps forts de la saison seront le 14 août pour le Grand Prix des trotteurs et le dimanche 21 août pour le Grand Prix des galopeurs.

Un programme riche est prévu pour la saison estivale, nous espérons que les visiteurs se presseront aux portes de l'hippodrome.

Bonne saison hippique à tous.

Philippe Gadreau
Président

Comment entrer sur l'Hippodrome ?

Notre site internet : <https://www.hippodromeroyan.fr/>
Notre page facebook : @hipporoyan
Par téléphone : 05.46.22.46.17



Calendrier 2022

**17 Juillet «Trophée Vert» (Trot), 24 Juillet Journée des enfants (Trot), 31 Juillet Fun Derby (Trot),
7 août Taureau mécanique (Plat, obstacle), 14 août Grand Prix des Trotteurs (Trot, Plat),
17 août Course de poney (Trot, obstacle), 21 août, Grand Prix de Galop (Plat, obstacle), 28 août (Trot)**

CERCLE NAUTIQUE DE BONNE ANSE

L'hiver a été long mais voilà enfin les beaux jours. Alors, le Cercle Nautique de Bonne Anse est heureux de vous présenter son programme d'activités estivales qui se déroulera dans le magnifique environnement du port de La Palmyre-Les Mathes et de la baie de Bonne Anse.

Nos 4 actions phares que sont les 2 puces de Mer vide-Greniers et 2 grandes sardinades, le tout agrémenté d'animations se tiendront aux dates prévisionnelles suivantes :

- Dimanche 26 juin : Puces de Mer – Vide-Greniers avec restauration sur place
- Mardi 12 juillet : Puces de Mer – Vide-Greniers avec restauration sur place
- Dimanche 24 juillet : Grande sardinade avec exposition de véhicules anciens
- Mercredi 10 août : Puces de Mer – Vide-Greniers avec restauration sur place
- Mardi 23 août : Grande sardinade

Si vous souhaitez être exposant aux puces de mer – vide greniers, nous contacter au Tel : 06.11.85.28.97

Ces animations seront complétées par des sorties pique-nique sur la pointe du Rhin ou Cordouan, des parties de pêche et encore bien d'autres activités proposées par nos adhérents.

VENEZ NOMBREUX.

Nous vous rappelons que le CNBA est ouvert à tous (plaisanciers ou non) alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Contact : Christian Kramczynski Tel : 06.80.34.87.27

Et toujours plus d'informations sur notre site internet

<http://www.cnbaportdelapalmyre17.com>



ZIKMID

Sortie de la crise sanitaire ayant impacté la vie associative, ZikMiD asso compte à ce jour une quarantaine d'adhérents dont 15 enfants, de la commune des Mathes et de l'ensemble de la presqu'île d'Arvert. Au sein de l'école de musique, il y a différents ateliers :

- Atelier enfant scindés en 2 groupes le mercredi
- Atelier ado, en semaine après le collègue
- Atelier débutant adulte le mercredi à 18 h et le jeudi à 19 h

D'autres créneaux horaires peuvent être créés en fonction des nouvelles demandes.

ZIKMiD asso accueille tout public, de 6 à + 80 ans! Avec ou sans expérience musicale !



L'apprentissage de la musique passe inévitablement par une phase d'initiation qui permet de se familiariser avec cette discipline.

L'initiation à la musique couvre différents domaines autour de l'écoute, du rythme, des pratiques vocales ou instrumentales. S'initier à la musique est l'occasion d'aller à la rencontre d'une discipline artistique qui a marqué l'histoire dans le monde entier.

L'adhésion annuelle est de 25€.

Pour tout renseignement complémentaire sur le planning des cours ainsi que les tarifs vous pouvez contacter Mido au 06 86 99 07 48.

Mail : zikmid.asso@gmail.com

FB : ZIK MID



Rappel des activités proposées

- GYMNASTIQUE « TONIQUE » : le lundi de 9 h 30 à 10 h 30 et le vendredi de 10 h à 11 h
- GYM « DÉTENTE » : le mardi de 11 h à 12 h
- PÉTANQUE : le lundi et le mercredi à partir de 14 h
- VÉLO : le mardi à 14 h (rendez-vous parking EML)
- MARCHÉ DÉCOUVERTE : le vendredi à 14 h (rendez-vous parking EML)
- COUTURE : le lundi à 14 h à 17 h
- CHORALE : le lundi de 17 h à 19 h
- ANGLAIS : le mardi de 14 h à 15 h 30
- ITALIEN : reprise prévue en septembre
- THÉÂTRE : le mardi de 17 h 30 à 19 h 30
- INFORMATIQUE : le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h (inscription préalable m.informatique@orange.fr)
- ATELIER CRÉATIF COUTURE/TRICOT : le jeudi de 9 h 30 à 12 h
- FOYER (jeux) : le jeudi à partir de 14 h

Présidente : 06.82.28.81.63

annemarie.spiteri@orange.fr

unrpa.mathes@wanadoo.fr

Site internet : <http://unrpalesmathes.jimdo.com>

ENSEMBLE & SOLIDAIRES

Après des mois d'arrêt complet et une reprise en demi teinte à partir du mois de mai 2021 en raison des règles sanitaires en vigueur pour tout ce qui se déroulait en salle, nous avons pu redémarrer nos activités en septembre avec pour seule contrainte la présentation d'un pass-sanitaire qui, nous avons pu le constater, a eu un effet positif et rassurant pour les participants. Nous avons enfin pu retrouver ces moments de convivialité qui nous ont tant manqué durant cette période de crise sanitaire. En ce début d'année 2022, la reprise de la pandémie nous a conduits à suspendre les activités de temps à autre par précaution, mais rien à voir avec l'arrêt complet que nous avons connu les deux années précédentes.

Depuis la rentrée 2021, plusieurs de nos ateliers étaient à la recherche d'un animateur, en particulier, les cours de langues. L'anglais a redémarré, l'italien redémarrera en septembre. En revanche, **l'atelier « ESPAGNOL » est toujours à la recherche de son animateur. Si vous avez du temps libre et maîtrisez cette langue, n'hésitez pas à nous contacter !**

Comme chaque année, les activités en salle vont s'arrêter durant l'été sauf le foyer (atelier cartes, jeux de société) qui restera ouvert tout l'été le jeudi après-midi. En ce qui concerne les activités dites de plein air, elles continueront mais avec des modifications d'horaires pour la marche et le vélo (9 h au lieu de 14 h). Les rendez-vous pétanque sont inchangés.

Nous vous souhaitons un bel été. Continuez à bien prendre bien soin de vous et de vos proches.

Anne-Marie SPITERI
Présidente



LA BOULE MATHERONNE

Concours à La Palmyre
du 23 juin au 10 septembre 2022
Chaque jeudi et samedi



Inscriptions à partir de 13H15
6 €
Début du concours 14H30

COMITÉ DE JUMELAGE

Après deux années bien moroses, le Comité de Jumelage reprend avec enthousiasme ses activités.

En effet cette année, **début septembre**, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis Anteyensans. Nous fêterons le 4 septembre l'anniversaire des trente ans du jumelage (avec un peu de retard dû à la covid) ; Au nombre de 49 inscrits à ce jour, ils séjourneront une semaine au village de vacances la Grande Baie.

En attendant leur venue, nous avons organisé le 1^{er} mai, une marche de 3 parcours différents de 5, 9 ou 16 kilomètres, au départ de la Salle Espace Multi-Loisirs, suivie d'un pique-nique pour ceux qui le souhaitaient. Accompagnée d'un grand soleil, celle-ci a rencontré un grand succès.



Et nous préparons pour le 4 juin : un vide-greniers dans le centre de La Palmyre

Nous participerons ensuite, par le biais d'une buvette, au gala de danse de Marie Do à la salle Espace Multi-Loisirs.

L'argent récolté lors de ces manifestations nous permettra d'organiser des activités et des sorties pour nos amis de la montagne italienne, afin qu'ils repartent avec des souvenirs plein la tête de notre petit coin de paradis au bord de l'océan.

Nous vous informerons des festivités ouvertes à tous (places limitées) dès que le programme sera établi. Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Le Président, Arnaud Joubert

LES ARTS DES MATHES

ÉTÉ 2022 - Cours de peinture, Acrylique, Huile, Aquarelle Pastel, et Modelage



LES GESTES BARRIÈRES : Distanciation physique (non obligatoire) : 1 M entre chaque personne, Port du masque : plus obligatoire, Utilisation du Gel Hydroalcoolique conseillé.

JEUDI

Cours sur inscription jusqu'au 15 Juillet

14h30-17h30

PASTEL

MODELAGE

Toutes techniques

Hélène COLLIGNON

TARIF : 20 €/ cours

Tél: 06 21 05 70 98

LES ARTS DES MATHES

Rue des Demoiselles

Les Mathes

Présidente : MC GADREAU 06 80 18 93 41 Trésorière : F.BONNAUD

ACCA LES MATHES

A ce jour, la société de chasse communale compte 70 sociétaires. Durant toute la saison de chasse (septembre à janvier), différents lâchers de gibiers ont eu lieu. La FDC17 et l'association ont organisé en août, un lâcher de faisans de Mandchourie (gibiers de reproduction) sur le territoire communal. En partenariat avec la FDC17, une convention est signée pour la protection de ces faisans sur une période triennale.



Le 16 mai dernier, les membres de l'ACCA, les services techniques de la mairie et les enseignants ont organisé pour les enfants de l'école maternelle une matinée « jardinage ». Les enfants ont semé des graines de citrouille en vue de la préparation d'halloween. Cette matinée ludique, a ravi les grands et les petits. Je remercie les personnes qui ont participé.

On se donne donc rendez-vous à l'automne pour la récolte.

Pour la saison 2022-2023, les ventes de carte de sociétaire se tiendront en mairie le samedi 3 septembre de 9h à 12h et de 16h à 18h et le dimanche 4 septembre de 10h à 12h.

L'assemblée générale aura lieu fin juin début juillet, la date vous sera communiquée début juin.

Je vous souhaite un très bel été.

LAMAISON Aurélien
Le Président.



Créée il y a 10 ans, notre association reste préoccupée par la défense et la préservation du patrimoine naturel de la commune, la qualité de vie de ses habitants et l'équilibre de son développement économique.

Notre commune est chanceuse

Elle bénéficie en effet d'une palette de richesses naturelles qu'elle se doit de préserver : boisements, marais doux, dunes, plages et estrans, et bien sûr milieu maritime. Petit à petit, la protection de ces biens naturels collectifs se renforce. Aux immenses espaces forestiers de l'ONF et à la mise en pratique de la Loi Littorale (bande des 100m, espaces boisés, espaces proches du rivage, urbanisation contenue, ...), s'ajoutent les réglementations s'appliquant aux zones humides, à un arrêté de biotope et aux zones Natura 2000 (reconnues par l'Europe), les espaces du Conservatoire du Littoral (dont, maintenant, la baie de Bonne Anse), et le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Cet environnement exceptionnel est donc de mieux en mieux protégé, et nous en sommes très satisfaits.

Un patrimoine environnemental menacé

Malgré ces protections, ce patrimoine collectif est menacé par un mode de développement et d'exploitation hérité du passé : pression de l'industrie du tourisme, expansion urbaine débridée destructrice d'espaces boisés et naturels, emprise des loisirs mécaniques et des parkings en zones naturelles, disparition d'éléments emblématiques du patrimoine bâti. Toutes ces menaces s'exercent en absence d'un Plan Local d'Urbanisme qui devrait formuler un projet voulu par la municipalité, intégrer ces réglementations protectrices et encadrer le développement de la commune. Rester dans le cadre minimal du RNU et sous le contrôle lointain de la préfecture ne permet pas à l'équipe municipale d'exprimer ses responsabilités, laisse les citoyens dans le flou et ouvre la porte aux dérives.

Une perspective intéressante

La commune a commencé sa démarche d'Aménagement Durable des Stations. Cette démarche nous semble positive s'il s'agit bien de sortir du modèle touristique actuel dont on a souligné plus haut les effets négatifs. Nous en suivrons l'évolution avec intérêt, en espérant qu'elle respectera les réglementations, l'environnement et notre cadre de vie.

Devenir du projet de parc éolien marin

En mer, la menace vient du projet de parc éolien géant au large d'Oléron et de la côte sauvage, en plein Parc Naturel Marin et zones Natura 2000. Nous avons adhéré au collectif NEMO (« Non à l'Éolien Marin à Oléron et à son extension ») qui réunit, autour de la contestation de ce projet, élus, communes (dont Les Mathes), représentants des départements, organisations et associations environnementales, représentants de la pêche, de la plaisance, du tourisme et de simples citoyens. Début mai, la Commission Particulière du Débat Public a rendu son rapport et ses recommandations après la consultation qu'elle a animée. Elle reconnaît de fait les arguments avancés par NEMO, rapporte la forte opposition au projet tel qu'il est proposé par l'Etat, et s'interroge sur l'opportunité de ce projet dans une telle localisation. La balle est maintenant dans le camp de l'Etat. A suivre sur le site de NEMO (www.eolien-oleron.fr).

Pour nous contacter et vous informer :
par email : info@demain-les-mathes.fr
par téléphone : 06 11 92 68 70

Pour connaître la date et le lieu de notre Assemblée Générale, compléter vos informations, ou recevoir nos lettres d'information, visitez notre site :
www.demain-les-mathes.fr

ZENKIK



Dans la maison des associations, Laurence est heureuse de vous y accueillir et vous transmettre les bienfaits de la pratique du Yoga Iyengar.

- Lundi matin : 10h00-11h00 avancé
- Mardi matin : 9h30- 10h30 intermédiaire
- Mercredi matin : 9h30- 10h30 débutant - Soir : 18h30- 19h30
- Vendredi soir : 18h45- 19h45

Les cours sont proposés à l'année.

Les horaires sont aménagés pendant la saison estivale (juillet- août).

Des cours sont également dispensés en extérieur l'été...

Sur la plage des Pins de Cordouan et également en partenariat avec la base nautique de La Palmyre sur le banc de sable

Nous vous invitons à consulter le site laurencefaragyoga@com pour toutes précisions ...ou au 0683170573 ...

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES MATHES - LA PALMYRE

Depuis notre assemblée générale qui s'est tenue le 14 août 2021 et qui a permis à Mme La Maire d'échanger avec nos adhérents, deux grands projets ont retenu notre attention :

1 - Le débat public sur le parc éolien au large d'Oléron. Notre association faisant partie du collectif NEMO (Non aux Eoliennes Marines à Oléron) a émis un avis défavorable au projet pour ses conséquences sur la biodiversité, pour son implantation au sein du parc naturel marin, en zone Natura 2000, pour les interdictions pour la pêche et la navigation, pour la présence d'un couloir migratoire majeur des oiseaux, pour les conséquences sur le tourisme, pour l'intermittence de la production d'énergie par le vent. Notre avis, et ceux des associations, élus et particuliers, a été repris dans le rapport final de la Commission Nationale du Débat Public. Nous attendons la décision du gouvernement, courant juillet, pour confirmer ou annuler le projet. Nous restons mobilisés et nous suivons avec attention les déclarations du nouveau gouvernement.

2 - L'Aménagement Durable des Stations (ADS). Cette démarche a pour but de penser au futur et au long terme de l'aménagement de la commune avec l'appui du GIP Littoral, groupement d'intérêt public. Deux ateliers ont été organisés depuis octobre 2021. Nous avons participé aux réflexions sur l'urbanisation et les milieux naturels, la mobilité, le tourisme et la saisonnalité.

Ces sujets et beaucoup d'autres seront à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale qui se tiendra à 10h00 le samedi 13 août 2022 à la chapelle de La Palmyre. Nous vous invitons à y participer pour échanger avec les membres du bureau et avec nos élus.

Le Président
Bernard Crozon



EXPOSITION « SOUVENIRS D'ÉCOLE : LES MATHÉRONS EN PHOTOS... DE CLASSES »

Durant le mois d'Octobre, les Mathérons ont pu profiter d'une exposition exceptionnelle dans les Cases Commerciales de la Place de la Halle.



Intitulée, « Souvenirs d'école : Les Mathérons en photos... de classe », elle rassemblait, pour l'occasion, une centaine de clichés issus des archives de la commune et de collections privées.

L'occasion pour les habitants de tout âge de se plonger dans leurs souvenirs et de se retrouver pour partager un moment convivial.

Cette exposition dont la plus ancienne photo date de 1910 a été orchestrée par Alain Nicolle.

À l'initiative de cet événement, ce dernier a souhaité profiter du Bulletin Municipal pour adresser quelques mots : « J'aimerais remercier Maryline et les bénévoles de la Médiathèque ainsi que le Comité des Fêtes pour le prêt du matériel. J'aimerais également saluer J.C Perronneau pour sa bonne volonté ainsi que les Mathérons qui nous ont confié leurs photos. »

MÉDIATHÈQUE

Quoi de neuf à la Médiathèque ?

Après cette pandémie, nous avons pu revoir avec plaisir nos adhérents fidèles et férus de lecture et la médiathèque reprend son véritable rythme avec de nouvelles initiatives.

Forts des dernières suggestions de nos adhérents au cours de ces derniers mois, nous avons une fois de plus enrichi nos rayons avec un grand nombre de nouveaux ouvrages : romans, policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées ..., espérant répondre ainsi à la demande toujours plus grande de nos lecteurs.

Pour cet été, de nombreuses animations sont d'ores et déjà définies :

- Café littéraire le 9 juin à la médiathèque,
- Exposition sur Giono par Maïca Santonie du 4 au 29 juin,
- Exposition sur le Titanic à la rentrée de septembre.

Nous rappelons également à tous les écrivains en herbe (tous âges confondus), que **notre concours d'écriture sur le thème « Vivement Demain » sera lancé dès la fin juin**, et que nous attendons avec impatience vos textes sous quelle que forme que ce soit.

Sachez que tous les mercredis après-midi, des mathérones férues d'orthographe viennent avec plaisir faire une dictée. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à la médiathèque lors des permanences.

Toujours à l'écoute, tous les bénévoles espèrent vous voir encore plus nombreux dans notre espace culturel, et souhaitent vous apporter des moments de convivialité et de partage autour de la littérature.



CINÉMATHES : L'ARRIVÉE DU SYSTÈME TWAVOX

Twavox, c'est une solution innovante d'assistance audio, de sous-titres et d'audiodescription pour les personnes malentendantes et malvoyantes. L'application est à télécharger sur son smartphone et grâce aux écouteurs, le cinéma devient, enfin, accessible à tous.



Confrontée au handicap visuel au sein de sa famille, Laetitia Guillaud, responsable du Service Événementiel a pu constater les difficultés d'accès à la culture et notamment au cinéma pour les personnes handicapées visuelles et malentendantes. C'est pourquoi, elle a proposé cette solution à la municipalité qui a accepté, sans hésiter, d'installer ce système au CinéMathes.

Pour faire connaître ce nouveau système, une projection test a été organisée mercredi 6 avril dernier à 20 heures. Tous les publics étaient conviés quels qu'ils soient : malvoyants, malentendants, voyants et entendants. **L'audiodescription décrit les lieux, les attitudes, le jeu des acteurs, ... meuble les silences afin d'aider à la compréhension.** Le test de fonctionnement est réussi : la salle du CinéMathes est désormais accessible à tous.

Le sigle AD sera mentionné sur les programmes lorsque l'audiodescription sera disponible.



LUDOTHÈQUE

Depuis son ouverture, le 5 juillet 2021, **la ludothèque a passé le cap des 260 adhérents âgés de 1 à 85 ans.**

Les périodes de vacances sont propices à une forte fréquentation que ce soit au niveau du jeu sur place ou au niveau des prêts. Grands-parents et parents prennent plaisir à jouer avec leurs enfants ou petits-enfants.

La ludothèque propose aussi des accueils spécifiques sur réservation : le mardi matin, le jeudi après-midi et le vendredi matin :

- Mardi matin : accueil petite enfance (école maternelle, crèches, jeunes parents, assistantes maternelles).
- Jeudi après-midi : école élémentaire (2 derniers jeudis avant chaque vacances), associations, ALSH.
- Vendredi matin : Le Manoir d'Emilie, IME d'Arvert.

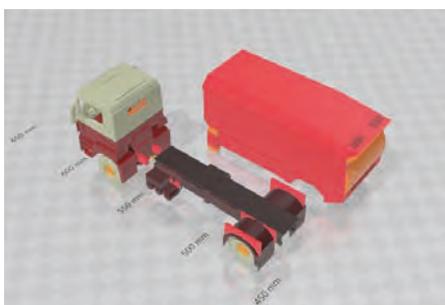
Cet été la ludothèque proposera des animations particulières telles que :

- Soirées jeux
- Ateliers « jeux récup »
- Jeux de piste
- La Halle aux jeux – la ludo sort de ses murs

INNOVATION : LA 3D DÉBARQUE À LA LUDOTHÈQUE

En partenariat dans le cadre du programme Leader du groupe d'action locale Royan Atlantique, notre commune a engagé la création d'une activité ludique, technique, familiale et sociale autour de l'utilisation des outils informatiques 3D à la ludothèque municipale.

Aujourd'hui, il est proposé de mettre en place, au sein de ce nouveau service municipal, accessible à tous les publics, un atelier « Initiation aux techniques et activités de la 3D ».



La création de l'atelier informatique 3D permettra un accès aux équipements en faveur de l'enfance, la jeunesse, les familles, les seniors et les associations avec la mise en place des services suivants :

- L'initiation aux techniques et activités informatiques 3D ;
- La formation à l'utilisation des outils informatiques dédiés à la 3D ;
- La réalisation de « print » ludiques et utiles (ex : reproduction de pièces de jeux manquantes).

Dans un premier temps, la volonté municipale est de faire appel aux bénévoles ayant des connaissances et un apport technique suffisant permettant de diffuser le « savoir-faire ».

Quelle utilisation de la 3D au sein des ateliers ?

Aujourd'hui la 3D est utilisée dans de nombreux domaines et se développe considérablement. Il s'agit d'un réel outil d'avenir.

Au sein des ateliers, les participants découvriront les différentes étapes d'un projet 3D, encadrés par les bénévoles qui les formeront.

L'objectif sera de proposer aux « élèves » d'élaborer leur propre projet afin de mettre en œuvre les techniques apprises.

Ouverture de l'atelier prévue en septembre prochain. Tenez-vous informés !



Heures d'ouverture de la ludothèque :

- Mardi : 9h30-12h15/14h30-17h30
- Mercredi : 10h-12h15 /14h30-17h30
- Jeudi : 13h45-16h45
- Vendredi : 10h-12h15/14h30-17h30
- Samedi : 10h-12h15/14h30-17h30

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES MATHES

Cette année, nos différentes actions ont eu pour but de financer les projets des classes de l'école : une journée à l'île d'Aix pour les maternelles, 3 jours à Meschers-sur-Gironde pour les CP-CE1-CE2, sorties au château fort de St Jean d'Angle et accrobranche au parc de la Gataudière pour les CM1 et 5 jours en Dordogne pour les CM2.



Grâce au soutien des commerçants et à l'appui de quelques parents, nous avons pu organiser un grand Loto le 7 novembre dernier à l'Espace Multi-Loisirs des Mathes. Près de 250 personnes se sont déplacées, nous permettant de récolter les premiers fonds pour préparer les projets de l'année.

Nous tenions à remercier une nouvelle fois toutes celles et ceux qui se sont investis à nos côtés pour faire de cette journée une réussite (la municipalité des Mathes, La Boule Mathéronne, les commerçants, parents et maîtresses).

D'autres actions ont été menées tout au long de l'année avec les enseignants (vente de sapins, participation aux marchés de Noël avec la municipalité et vente de madeleine bijoux).



Pour faire plus, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !

Sans votre implication, moins de projets pour les enfants... N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe enseignante ou des membres du bureau. Contact : apeem.17570@gmail.com

Présidente : Stéphanie Misson (maman de Thibault, CE1 et Christophe, MS). Trésorier : David Martin (papa de Joseph, CM1 et Marceau, CP). Secrétaire : Milène Ouvrard-Maurin (maman de Léanne, CM2 et Jade, MS).

On compte sur vous !



SOUTIEN SCOLAIRE MATHERON

AIDE AUX DEVOIRS



L'année scolaire 2021-2022 s'achève. Nous avons pu aider 39 enfants de l'école pour leurs devoirs.

En cette fin d'année scolaire, les CM2 vont rejoindre le collège : **ANAYAH, AMBRE, CLARA, LEANNE, LEO, NELIA, MARYSOL**, nous leur souhaitons bonne continuation et un bel avenir.

Nous serons heureux de retrouver tous les autres enfants pour leurs devoirs du soir.

Notre aide est bénévole et gratuite, assurée dès la sortie de l'école de 17h à 19h pour les enfants restant à la garderie.

Aussi, nous remercions chaleureusement les parents qui nous accordent leur confiance.

Bonnes vacances à tous, petits et grands.



La présidente, Marise Freund

05 46 39 21 10

À VOTRE SERVICE

MAIRIE

10 rue de la Sablière -CS 60013 - 17570 Les Mathes
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 – 12h30
et de 13H30 à 17H - Le jeudi de 9H à 12H30
Site : www.mairie-lesmatheslapalmyre.com
Tél. 05 46 22 48 72 - Fax : 05 46 22 49 23

MÉDIATHÈQUE

Rue Henri Érable, 17570 Les Mathes
Ouvverte le lundi et le mercredi de 14H30 à 17H30,
le samedi de 9H30 à 12H00
Tél. 05 46 26 32 09

LUDOTHÈQUE

Place de la Halle, 17570 Les Mathes
Horaires d'ouverture page 52
ludotheque@lesmatheslapalmyre.fr
Tél. 07 80 18 95 02

LA POSTE (Bureau des Mathes)

10 rue Léon Nicolle, 17570 Les Mathes
Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Heures des levées : en semaine 12h, le samedi 9h.
Tél. 36 31

OFFICE DE TOURISME

2 avenue de Royan - La Palmyre
Tél. 05 46 08 17 57

RELAIS POSTE - LA PALMYRE

Situé dans les locaux de l'Office de Tourisme
Ouvert d'Avril à Octobre

TRÉSOR PUBLIC

108 Bld de Lattre de Tassigny - BP 2202C
17200 Royan
Tél. 05 46 23 54 54

ÉCOLE PRIMAIRE

10 rue Henri Érable, 17570 Les Mathes
Tél. 05 46 22 44 26

SAPEURS POMPIERS

18
112 (numéro d'urgence européen)

SAMU

15

HÔPITAL DE ROYAN

20, avenue Saint-Sordelin, 17640 Vaux-sur-Mer
Urgences : 05 46 39 52 18

GENDARMERIE

2 Rue de la Bergerie, 17390 La Tremblade
Tél. 05 46 36 11 43

GENDARMERIE - LA PALMYRE

Peloton déployé en Juillet et en Août
Tél. 05 46 22 52 25

MÉDECIN

Dr Hervé Pineau
1 rue des Ecoles, 17570 Les Mathes
Tél. 05 46 22 41 80

INFIRMIERS

SCP Couchaux - Pouillat
8 rue Sainte-Marie, 17570 Les Mathes
Tél. 05 46 22 42 90
Céline Caillet - Gwenaëlle Dubus
1 rue des Ecoles, 17570 Les Mathes
Tél. 06 23 77 39 13

OSTÉOPATHES - MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES

Pierre Gohard - Agnieska Groszewska
4A Rue de l'Abbé Travers, 17570 Les Mathes
Tél. 05 16 84 04 35 ou 06 07 44 34 96

OSTÉOPATHE

Mélanie Caille
1 Rue des Ecoles - 17570 Les Mathes
06 67 96 69 70

PÉDICURE - PODOLOGUE

Solène Di Francesco
8 rue Sainte-Marie, 17570 Les Mathes
Tél. 05 17 25 18 82

PHARMACIE DE LA COUBRE

31 Boulevard des Trémières, 17570 La Palmyre
Tél. 05 46 22 40 82

CULTES

Catholique - Tél. 05 46 36 01 78
Protestant - Tél. 05 46 36 01 76 - 05 46 36 40 84

TAXI

Nathalie Désiré-Béguin

Tél. 05 46 22 32 74 ou 06 75 23 62 27

EDF/GDF

9 avenue du Maréchal Leclerc, 17200 Royan

Tél. 09 69 32 15 15

Numéro d'urgence : 09 726 750 17

EAU (C.E.R)

13 rue Paul Émile Victor, 17640 Vaux-sur-Mer

Tél. 05 81 31 85 01- Urgence : 05 81 91 35 02

CERA (Assainissement)

Service Client - Dépannage

Tél. : 05 46 77 99 17

DÉCHETTERIES

Arvert

2 Rue des Boulots 17530 Arvert

Horaires : 9h à 12h30 / 14h à 17h15

Fermée jeudi, le dimanche et les jours fériés.

Chaillevette

Pont de Brézé - Lieu-dit : Petit Pré

Horaires : 9h à 12h30 / 14h à 17h15

Fermée mardi, dimanche et jours fériés.

Plateforme de broyage végétal

Rue des carrières, 17570 Les Mathes

Horaires : 8h30 à 12h15 / 14h à 18h00 du lundi au vendredi - Fermée les jours fériés

Tél. 05 46 05 78 65 - 06 71 90 32 32

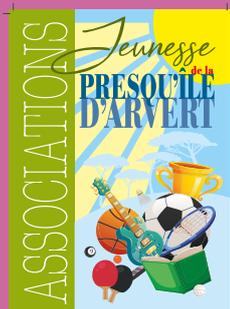


Calendrier de collecte LES MATHES



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 vendredi	1 lundi	1 jeudi	1 samedi	1 mardi	1 jeudi
2 samedi	2 mardi	2 vendredi	2 dimanche	2 mercredi	2 vendredi
3 dimanche	3 mercredi	3 samedi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi
4 lundi	4 jeudi	4 dimanche	4 mardi	4 vendredi	4 dimanche
5 mardi	5 vendredi	5 lundi	5 mercredi	5 samedi	5 lundi
6 mercredi	6 samedi	6 mardi	6 jeudi	6 dimanche	6 mardi
7 jeudi	7 dimanche	7 mercredi	7 vendredi	7 lundi	7 mercredi
8 vendredi	8 lundi	8 jeudi	8 samedi	8 mardi	8 jeudi
9 samedi	9 mardi	9 vendredi	9 dimanche	9 mercredi	9 vendredi
10 dimanche	10 mercredi	10 samedi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi
11 lundi	11 jeudi	11 dimanche	11 mardi	11 vendredi	11 dimanche
12 mardi	12 vendredi	12 lundi	12 mercredi	12 samedi	12 lundi
13 mercredi	13 samedi	13 mardi	13 jeudi	13 dimanche	13 mardi
14 jeudi	14 dimanche	14 mercredi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi
15 vendredi	15 lundi	15 jeudi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi
16 samedi	16 mardi	16 vendredi	16 dimanche	16 mercredi	16 vendredi
17 dimanche	17 mercredi	17 samedi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi
18 lundi	18 jeudi	18 dimanche	18 mardi	18 vendredi	18 dimanche
19 mardi	19 vendredi	19 lundi	19 mercredi	19 samedi	19 lundi
20 mercredi	20 samedi	20 mardi	20 jeudi	20 dimanche	20 mardi
21 jeudi	21 dimanche	21 mercredi	21 vendredi	21 lundi	21 mercredi
22 vendredi	22 lundi	22 jeudi	22 samedi	22 mardi	22 jeudi
23 samedi	23 mardi	23 vendredi	23 dimanche	23 mercredi	23 vendredi
24 dimanche	24 mercredi	24 samedi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi
25 lundi	25 jeudi	25 dimanche	25 mardi	25 vendredi	25 dimanche
26 mardi	26 vendredi	26 lundi	26 mercredi	26 samedi	26 lundi
27 mercredi	27 samedi	27 mardi	27 jeudi	27 dimanche	27 mardi
28 jeudi	28 dimanche	28 mercredi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi
29 vendredi	29 lundi	29 jeudi	29 samedi	29 mardi	29 jeudi
30 samedi	30 mardi	30 vendredi	30 dimanche	30 mercredi	30 vendredi
31 dimanche	31 mercredi		31 lundi		31 samedi

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00



Le Guide des Associations « Jeunesse » de la Presqu'île d'Arvert

Imaginé par les élus de la Presqu'île, ce support incarne la volonté des Municipalités de globaliser et dynamiser les échanges entre nos communes et d'apporter aux habitants un support unique, leur permettant de découvrir toutes les associations « Jeunesse », présentes dans la Presqu'île.

Retrouvez ce livret en mairie ou en ligne sur le site de la commune :
<http://www.mairie-lesmatheslapalmyre.com>

LA
PALMYRE

SE JETTE
À L'EAU!

VILLAGE NAUTIQUE

DÉMOS • ANIMATIONS • EXPOSANTS
PUCES DE MER • TREMPIN MUSICAL

25 & 26 JUIN

PORT / PLAGE / POINT SUBLIME

LA PALMYRE

MAIRIE-LESMATHESLAPALMYRE.COM

CHAMPIONNATS
DE FRANCE
LONGUE DISTANCE DE
SAUVETAGE CÔTIER

AVEC L'ASSOCIATION SAUVETAGE
& SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE



LES MATHES
LA PALMYRE